

JOURNAL DE WATERLOO

publié par "Le Journal de Waterloo, Enrg."

"Toujours et partout fidèle"

54e Année. — No 34.

WATERLOO, P. Q., VENDREDI, 13 SEPTEMBRE 1935.

3 SOUS L'EXEMPLAIRE.

Nos chefs vus de Londres

Les prochaines élections fédérales n'intéressent pas que les journaux et le peuple canadiens. Les principaux organes d'Angleterre suivent d'assez près ce qui se passe chez nous à l'heure actuelle dans le domaine politique, plusieurs même y vont occasionnellement de longs commentaires, notamment le "London Times" où les choses économiques et politiques tiennent, comme on sait, beaucoup de place.

Supputant les chances des trois chefs en présence, ce journal londonien écrivait, par exemple, dans une toute récente livraison, ces quelques lignes sur le chef du "parti de la restauration": "La violence des diatribes de M. Stevens, de même que le vague de son programme tel qu'il l'a énoncé jusqu'ici, l'empêcheront assez probablement de gagner de nouveaux adhérents. Les moins prudents seront portés à suivre non pas M. Stevens, mais M. Woodsworth et la C. C. F. avec leur programme franchement socialiste."

Remarquons que le journal anglais dit les moins prudents, ce qui est une forme d'avertissement à la population saine de se tenir à l'écart de l'action et des principes dangereux de M. Woodsworth, une manière aussi de dire que la doctrine des C.C.F. menace de renverser le bon ordre des choses, tant dans les provinces de l'Est que dans l'Ouest du pays.

Dans l'opinion du grand organe londonien, il ne reste donc, à vrai dire, que deux chefs, MM. Bennett et King, qui méritent d'être écoutés. Or, tout le monde sait qu'apparemment du moins M. Bennett s'est rapproché, pour les besoins de sa cause, des réformistes outranciers depuis quelques mois, tandis que M. King s'en tient toujours à la saine politique libérale, qui veut le progrès dans l'ordre.

En pareille occurrence, c'est M. King qui devrait recevoir, le 14 octobre prochain, les suffrages de la population bien pensante du Canada.

Il y a lieu de penser et d'espérer que c'est ce qui arrivera un peu partout et surtout dans la province de Québec où le déséquilibre des esprits n'a pas encore gagné la masse des électeurs.

Nos ouvriers n'ont rien eu à faire avec ce travail

Quels sont, à part M. Floyd Morin, les entrepreneurs qui auraient refusé d'envoyer des soumissions pour rafraîchir l'intérieur et l'extérieur du bureau de poste? — Le cas des manoeuvres.

Nous recevons de M. J. E. Tétreault, député de Shefford aux Communes, la lettre suivante:

M. Charles Robidoux
Rédacteur du "Journal de Waterloo"
Waterloo.

Cher M. Robidoux,

J'ai lu, dans le "Journal de Waterloo" du 6 septembre, votre entrefilet intitulé: "Nos ouvriers sont ignorés".

Vous m'obligeriez, en publiant cette lettre, de rétablir les faits. Le contrat pour rafraîchir l'intérieur et la cave du bureau de Poste de Waterloo a été offert à trois entrepreneurs de Waterloo qui, tous, ont refusé. Il a été offert sans partialité politique, en particulier à M. Floyd Morin, qui n'est pas tenu, que je sache, pour un conservateur. Ce n'est qu'après le refus des entrepreneurs de Waterloo d'envoyer des soumissions pour ce travail qu'il a été octroyé à un entrepreneur de Granby. Ce dernier a reçu instructions d'employer, de préférence, des manoeuvres de Waterloo pour l'assister et, après renseignements pris, je crois pouvoir affirmer que cette clause a été respectée.

Veuillez agréer, M. le Rédacteur, avec l'expression de mes remerciements, mes plus cordiales salutations.

J. E. TETREAULT, M. P.

Cette lettre, comme on le voit, fait suite à la note que nous publions la semaine dernière et dans laquelle nous exprimions notre surprise que les travaux au bureau de poste, travaux qui ne comprennent pas seulement l'intérieur et la cave de l'immeuble en question, mais aussi toute la boiserie extérieure, eussent été confiés à des entrepreneurs de Granby et d'ailleurs.

M. Tétreault dit que le contrat a été offert à trois entrepreneurs de Waterloo et nomme M. Morin comme l'un de ceux qui ont été approchés pour ce genre d'ouvrage sans cependant désigner les deux autres. Est-ce M. J. D. Poirier? Ne serait-ce pas aussi M. Pierre Starr? Mais le premier est surtout familier avec les travaux de plomberie, tandis que le second est, croyons-nous, plus menuisier que peintre. Quant à MM. P. E. Demers et C. A. Cloutier, deux entrepreneurs locaux qui auraient pu, il nous semble, remplir toutes les conditions imposées par le ministère des Travaux publics, nos renseignements sont à l'effet qu'on ne leur a pas demandé d'envoyer des soumissions pour rafraîchir le bureau de poste. Alors, qui est-ce?

Reste le cas des manoeuvres. Nous nous sommes donné la peine de consulter l'un des hommes qui se trouvaient cette semaine sur les chantiers et de lui demander s'il avait, pour l'assister dans sa besogne, des compagnons de Waterloo. Sa réponse fut qu'un seul peintre de cette ville avait été employé au bureau de poste depuis que les travaux dont il s'agit ici sont commencés et ce pour une couple de jours seulement. Nous ne croyons pas par conséquent avoir donné trop de crocs-en-jambe à la vérité en disant, la semaine dernière, que nos ouvriers avaient été ignorés. Et ce n'est pas la lettre de M. Tétreault qui nous fera changer d'opinion.

Le "Journal de Waterloo" n'a pas l'intention de tenir qui que ce soit responsable du malheureux état de choses sur lequel il a cru devoir attirer, vendredi dernier, l'attention de ses lecteurs. Il voulait surtout empêcher la répétition chez nous.

Quelle que soit la nature des travaux entrepris à Waterloo, pour le gouvernement comme pour les individus, nous croyons qu'ils devraient toujours, en tant que les circonstances le permettent, être effectués par des ouvriers de Waterloo dont la compétence n'est nullement inférieure à ceux de Granby ou d'ailleurs.

C'est tout ce que nous avons voulu dire.

A dents blanches

Il Duce n'y va pas en douceur.

Démasquez un fourbe et vous trouverez un traître.

L'état de grasse est pour la mode actuelle un péché.

Le "Crédit Social" ne pourra rien sans le crédit tout court.

Sélassi distribue ses biens sans se lasser — sauf à l'Italie.

Il arrive aux reines de beauté de finir autrement qu'en beauté.

Le 14 octobre tuera plus d'espoirs qu'il ne satisfera d'ambitions.

Ceux qui visitent un poulailler la nuit le font généralement à vol d'oiseaux.

Les plus belles roses s'effeuillent aussi vite que les plus humbles.

Un chasseur ne peut pas imiter un pêcheur et parler des "gros" qu'il a manqués.

Il faut, pour briguer avec succès les suffrages, avoir recours à la brigade.

Les difficultés commencent à compter du jour où l'on devient finissant.

Pourvu que les sages-femmes ne décident pas, elles aussi, de se mettre en grève!

Si ses membres étaient plus virils, la S. D. N. serait probablement moins impuissante.

Nous ne savons pas si l'Italie veut la paix, mais, en tout cas, elle se prépare à la guerre.

Les politiciens dont l'embarcation coule à pic se servent du cri de race pour appeler au secours.

Avant de mourir dans l'impénitence finale, M. Bennett voudrait bien convertir toutes nos dettes.

Si les "messages" de l'orateur Untel étaient en style télégraphique, on pourrait, au moment opportun, lui crier: "Stop!"

Les gens qui ne savent pas signer sont bien chanceux: on ne peut pas les forcer à mettre leur nom "on the dotted line".

Trois semaines après s'être emparé du pouvoir, Aberhart est aux prises avec maint problème financier. Que sera-ce donc dans six mois?

Les gens qui font un bon coup sont exposés à voir leur portrait publié dans les journaux en même temps que la binette de ceux qui en ont fait un mauvais.

Un petit conseil aux candidats bleus ou rouges: ne comptez pas trop sur le concours de l'aspirant-député que vous avez écrasé à la convention.

Belle fête de famille à Roxton Falls

M. et Mme M. Gagné ont célébré lundi dernier le 50e anniversaire de leur union matrimoniale. — Grand'messe à l'église paroissiale et banquet au collège.

C'est une très belle fête qui a marqué, lundi dernier, à Roxton Falls, le cinquantième anniversaire du mariage de M. et Mme J.M. Gagné, deux des citoyens les plus estimés et les plus respectés de l'endroit.

La cérémonie commença à neuf heures dans la matinée par une grand'messe solennelle chantée en l'église paroissiale, pour se continuer dans l'après-midi et la soirée par un banquet et une grande réunion au collège.

M. l'abbé E. Théberge, curé, officiait, accompagné de MM. les abbés Horace Bernard, vicaire à Acton Vale, et Robert L'Heureux, vicaire à Upton, comme diacre et sous-diacre. Plus de sept cents personnes assistaient à la cérémonie religieuse, que le chant exécuté par la chorale, sous l'expertise direction de M. le notaire Levesque, ne contribua pas peu à rehausser. Ajoutons que le temple saint avait été richement décoré pour la circonstance.

Les vénérables jubilaires étaient entourés de tous leurs enfants et petits-enfants et assistés par le même garçon et la même fille d'honneur qui se trouvaient à leur côté lorsque, il y a cinquante ans, ils se jurèrent amour et fidélité au pied de l'autel. Ces témoins d'un demi-siècle écoulé étaient M. P. Beaudin et Mme Exéline Roy, tous deux de St-Théodore d'Acton.

Après la messe, on se rendit à la salle du collège, également décorée pour la circonstance de banderoles et d'écussons au chiffre de 50, où un magnifique banquet fut servi à des centaines de convives.

M. Willie Gagné, de Waterloo, présidait cette fête et sut exprimer au nom de tous les membres de sa famille les bons sentiments qu'ils entretenaient à l'égard des héros de la réunion. Ce sont des sentiments

[Suite à la page 5]

La convention libérale le 24

La convention libérale dans Shefford aura lieu le 24 septembre, alors que tous les délégués du comté se réuniront ici pour le choix du porte-étendard de leur parti.

Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises déjà, il est certain que le nom du maire J. H. Leclerc, de Granby, sera porté devant cette convention. Et les perspectives sont que M. Leclerc n'aura aucune difficulté à s'assurer la majorité des voix advenant le cas où il aurait à se mesurer contre un ou plusieurs concurrents.

Une institution moderne à tous les points de vue

C'est ce que sera, d'après l'inspecteur J. D. Ducharme, la nouvelle école No 1 dont on vient de terminer la construction. — Excellentes conditions sanitaires.

"C'est une des écoles les plus hygiéniques et les plus modernes qu'il m'ait encore été donné de voir."

Telle est la déclaration que nous faisons mardi dernier M. l'inspecteur J. D. Ducharme, après avoir visité le nouvel immeuble qui vient d'être érigé pour la commission scolaire de Waterloo par M. P. E. Demers, entrepreneur en construction de cette ville.

M. Ducharme a surtout insisté sur les conditions sanitaires de l'école No 1 et a déclaré qu'il n'avait pas hésité un seul instant à l'accepter au nom du gouvernement.

Cette institution, qui compte une trentaine d'élèves des deux sexes, est sous la direction de Mlle Gagné. Les classes y sont commencées depuis quelques jours et se continueront maintenant sans interruption.

Ajoutons que le représentant de Shefford à l'Assemblée législative, M. Robert Bachand, s'est dépensé sans compter pour l'obtention de l'octroi qui permettra aux contribuables de la localité de posséder une autre école de tout premier ordre sans avoir eu à déboursier, pour cela, un seul sou.

Le coût de la nouvelle construction a en effet été défrayé en entier par le gouvernement de Québec.

Des centaines de visiteurs se rendent à la ferme LeBrun

La grange moderne que vient d'y construire son propriétaire attire une foule de curieux.

Une centaine de personnes au moins ont visité dimanche dernier la grange moderne que M. Sylva LeBrun vient d'élever sur sa ferme et dont tout le monde s'accorde à faire les commentaires les plus flatteurs.

Nous nous sommes transporté mardi dernier au même endroit et avons pu constater de visu que ces commentaires n'avaient rien d'exagéré: c'est en effet une construction qui fait honneur à son propriétaire comme à ceux qui l'ont érigée.

Ce vaste immeuble, qui couvre une superficie de 40 x 138 pieds, est pourvu de tout ce qu'un cultivateur peut désirer pour abriter ses animaux — et ceux de M. LeBrun forment un grand total de 75 têtes.

Etable, écurie, fenil, silos, etc., tout est disposé de façon à assurer un maximum de service aux employés de la ferme LeBrun, considérée avec raison comme l'un des plus beaux domaines agricoles de nos Cantons.

Le rez-de-chaussée contient suffisamment d'espace pour le troupeau et le cheptel de M. LeBrun. Un solide parquet en béton s'étend sur toute la longueur de l'édifice et il y a des stalles pour chacune des 52 vaches Ayrshires qu'il renfermera cet hiver en plus de 9 chevaux et quelque 25 autres animaux. Ces stalles sont pourvues d'abreuvoirs respectifs et l'eau y est amenée automatiquement d'un puits artésien creusé sur l'emplacement même de la grange et qui s'étend à une profondeur de 60 pieds. L'éclairage naturel ou artificiel, la ventilation et le transport du fumier s'y font par ce qu'il y a de plus nouveau dans le domaine de la construction et l'aménagement des bâtiments de ferme. Le plafond de l'étable est couvert de tôle et ce détail ne contribue pas peu à l'apparence propre que l'ensemble offre au visiteur.

A propos d'éclairage, disons que M. LeBrun a construit à ses frais une ligne de transmission des limites de la ville à sa propriété et que l'installation électrique à ce dernier endroit ne laisse rien à désirer sous quelque rapport que ce soit. Détail à noter: les ampoules du fenil, par exemple, sont enfermées dans des tubes dont la propriété est d'isoler la chaleur qu'elles peuvent dégager sans pour cela nuire aux flots de lumière qui en découlent. C'est assez dire que toutes les mesures ont été prises pour réduire au minimum les dangers d'incendie.

Le fenil renferme à l'heure actuelle une énorme quantité de foin et d'avoine, dont la distribution à l'étage inférieur se fait au moyen d'ouvertures pratiquées çà et là dans le plancher, cependant que deux énormes silos, d'une capacité de 90 à 100 tonnes chacun, sont attachés à l'immeuble principal et font corps avec lui. Ces silos attendent le maïs et les autres produits qu'on est à la veille d'y déposer pour l'hiver.

N'oublions pas de dire que des armoires au rez-de-chaussée permettent aux employés de la ferme LeBrun de placer en lieu sûr tous les outils dont ils ont à se servir dans l'exécution de leur travail.

Avant de quitter la grange, dont nous ne donnons ici qu'une description fort incomplète, nous sommes allé jeter un coup d'oeil sur la laiterie érigée à proximité et qui est également pourvue d'une installation de tout premier ordre pour l'embouteillage du lait suivant les conditions les plus sanitaires. M. LeBrun, qui distribue quelque 100 pintes de lait par jour dans la ville de Waterloo seulement, en plus d'une forte quantité de crème, est un fervent du contrôle laitier et sait exactement la production quotidienne ou hebdomadaire de ses vaches.

Cette laiterie mérite également une visite et nous devons à la vérité de dire qu'on ne quitte jamais la ferme LeBrun sans y passer au moins quelques minutes afin d'admirer les commodités dont elle est pourvue et la propreté méticuleuse qui y règne partout.

Cette laiterie et la grange dont nous venons de parler ont été construites par M. P. E. Demers, qui reçoit, lui aussi, avons-nous besoin de le dire, sa part de félicitations.

LES PETITS

METIERS

Beaucoup rougiraient de cirer les chaussures dans les rues, mais c'est cependant un métier qui nourrit bien son homme si l'on en croit une récente dépêche de New-York. Le nommé John Antonopoulos, évidemment un descendant de Périclès, vient de payer la somme de \$36,150 pour avoir le privilège de cirer les chaussures sur le traversier de Staten Island.

Cette somme paraît fantastique puisqu'il doit cirer 241,000 paires de chaussures avant de rentrer dans ses premiers frais, en admettant qu'il demande 15 cents la paire. Mais il faut aussi compter sur les pourboires dont le public américain n'est pas chiche et il équilibre ainsi un budget apparemment déséquilibré.

On dit que des fortunes considérables n'ont pas eu de plus nobles débuts et que d'anciens marchands de bananes, ciriers de bottes et colporteurs de fruits ont des autos, des palais

et passent l'hiver en Floride ou sur la côte d'Azur.

Ces gens sont-ils heureux? C'est assez difficile à dire et mon opinion va vers le contraire. Habités à un travail incessant et fatiguant, brisés à un routine de labeur constant et jamais achevé, dépourvus la plupart du temps de la moindre instruction ou éducation, ils ne peuvent que gaspiller leur argent, mais ne savent pas en jouir convenablement.

L'homme instruit qui possède de une modeste aisance lui assurant son pain quotidien, celui des siens, quelques livres de temps à autre, et parfois l'audition d'un beau concert ou d'une belle pièce de théâtre me semble mille fois plus heureux que ces enrichis par un travail que personne, sauf eux, ne voudrait accomplir.

On dit que beaucoup retournent dans leur pays d'origine et y vivent en grands seigneurs. C'est leur ambition au départ vers cette Amérique qui, nouveau Midas, transforme tout en or. Avec les leurs ils ont plus de chance de goûter un bonheur longuement convoité, mais beaucoup ne peuvent pas s'assimiler de nouveau. Ils sont devenus Américains et exigent des plaisirs et une confort que leur pays ignore. Alors ils reviennent et sont franchement malheureux, déracinés dans deux pays et n'en ayant pour ainsi dire pas.

LES GAGNANTS...

(Suite de la page 3)

Fèves: 1, L. Lawrence, \$2.00; 2, Victor Proulx, \$1.50; 3, A. W. Hackwell, \$1.25.

Blé d'Inde Canadien: 1, Fred Clark, \$2.00; 2, Victor Proulx, \$1.50; 3, J. P. Murphy, \$1.25.

SOUTH STUKELY

Fermes: 1, L. Wright, \$5.00; 2, Blanchard Bros., \$3.50; 3, J. V. Marc-Aurèle, \$3.00; 4, W. W. Phelps, \$2.50; 5, Jos. Vallières, \$2.00; 6, J. W. Booth, \$1.50; 7, J. A. Groulx, \$1.00.

Jardins de fermes: 1, J. V. Marc-Aurèle, \$3.00; 2, Jos. Vallières, \$2.50; 3, L. Wright, \$1.50; 4, Elie Arès, \$1.00.

Avoine: 1, Geo. B. Mizener, \$3.00; 2, J. A. Groulx, \$2.75; 3, Wm. Whitehead, \$2.50; 4, O. George, \$2.25; 5, Blanchard et frère, \$2.00; 6, Elie Arès, \$1.75; 7, W. W. Phelps, \$1.50; 8, C. Norris, \$1.25; 9, L. Wright, \$1.00; 10, J. C. Spencer, 75c.

Jardins de village: 1, Savage et frère, \$2.50; 2, J. C. Spencer, \$2.00.

Blé d'Inde d'ensilage: 1, L. Wright, \$2.00; 2, Chancey Norris, \$1.50; 3, Geo. Mizener, \$1.25; 4, Blanchard et frère, \$1.00.

Millet: 1, J. C. Spencer, \$1.50; 2, W. Whitehead, \$1.25. Patates: 1, O. George, \$3.00; 2, J. A. Groulx, \$2.75; 3, McDonald et frère, \$2.50; 4, A. Jetté, \$2.00; 5, W. W. Phelps, \$1.75; 6, Geo. Mizener, \$1.50; 7, Chancey Norris, \$1.00.

Betteraves: 1, J. W. Booth, \$2.00; 2, J. V. Marc-Aurèle, \$1.50; 3, W. W. Phelps, \$1.25.

Navets: 1, Geo. Mizener,

\$2.00; 2, J. A. Groulx, \$1.50; 3, Elie Arès, \$1.25.

Vergers: 1, Joseph Vallières, \$2.00.

Fèves: 1, A. Jetté, \$2.00; 2, Elie Arès, \$1.50; 3, J. W. Booth, \$1.25.

Blé d'Inde Canadien: 1, Elie Arès, \$2.00; 2, Wm. Whitehead, \$1.50; 3, J. V. Marc-Aurèle, \$1.25.

ROXTON FALLS

Fermes: 1, Gérard Cusson, \$5.00; 2, Noel Favreau, \$3.50; 3, Alfred Brisebois, \$3.00; 4, Bart. Lavallée, \$2.50; 5, Honorat Cusson, \$2.00; 6, D. Vincelette, \$1.50; 7, Adrien Parent, \$1.00.

Jardins de ferme: 1, Jos. Bourassa, \$3.00; 2, Elz. Lespérance, \$2.50; 3, Alfred Messier, \$1.50; 4, Wilfrid Cordeau, \$1.00.

Avoine: 1, H. Bélisle, \$3.00; 2, Elz. Lespérance, \$2.75; 3, Jos. Gagnon, \$2.50; 4, Alfred Brisebois, \$2.25; 5, Gérard Cusson, \$2.00; 6, Honorat Cusson, \$1.75; 7, B. Lavallée, \$1.50; 8, Alfred Messier, \$1.25; 9, Harry Messier, \$1.00; 10, Eugène Racine, 75c.

Jardins de village: 1, Léo Bédard, \$2.50.

Fourrage vert: 1, Harry Messier, \$2.00; 2, B. Lavallée, \$1.50; 3, Alfred Messier, \$1.25.

Orge: 1, Albert Cordeau, \$2.00; 2, Wilfrid Cordeau, \$1.50; 3, Alfred Messier, \$1.25.

Blé d'Inde d'ensilage: 1, Joséphat Cusson, \$2.00; 2, Elz. Lespérance, \$1.50; 3, G. Cusson, \$1.25; 4, Alfred Messier, \$1.00.

Grain mélangé: 1, Adrien Parent, \$2.00; 2, B. Lavallée, \$1.50; 3, R. Dufresne, \$1.25; 4, Ludger Legault, \$1.00.

Millet: 1, H. Bélisle, \$2.00;

2, D. Vincelette, \$1.50; 3, Omer St-Martin, \$1.25.

Patates: 1, Adrien Parent, \$3.00; 2, J. B. Saindon, \$2.75; 3, Josaphat Cusson, \$2.50; 4, Honorat Cusson, \$2.00; 5, Ludger Brunelle, \$1.75; 6, Octave Leclerc, \$1.50; 7, Eugène Racine, \$1.00.

Betteraves: 1, Wilfrid Cordeau, \$2.00; 2, Noel Favreau, \$1.50; 3, Omer St-Martin, \$1.25.

Carottes: 1, D. Vincelette, \$2.00; 2, Jos. Bonneau, \$1.50; 3, Elzéar Racine, \$1.25.

Navets: 1, Ludger Brunelle, \$2.00; 2, J. B. Saindon, \$1.50; 3, Elz. Lespérance, \$1.25.

Vergers: 1, Gérard Cusson, \$2.00; 2, Eugène Racine, \$1.50; 3, Ludger Legault, \$1.25.

Fèves: 1, Octave Leclerc, \$2.00; 2, Raphael Dufresne, \$1.50; 3, Elzéar Racine, \$1.25.

Blé d'Inde Canadien: 1, Ludger Legault, \$2.00; 2, Wilfrid Cordeau, \$1.50; 3, Albert Cordeau, \$1.25.

JEUNES CULTIVATEURS

Jersey: Roscoe Mizener, Foster, \$9.00; Norman Sanborn, Foster, \$8.00; Earl Martin, Foster, \$7.00; Germain Larocque, Foster, \$6.00; Allen Blunt, Foster, \$5.00; John Mizener, Foster, \$4.00; Maurice Larocque, Foster, \$3.00; Gordon Ingalls, Foster, \$3.00; Elric Dufresne, East Bolton, \$3.00.

Holstein: Jackson Haddock, Iron Hill, \$9.00; Laurier Paré, St-Valérien, \$8.00; Suzanne Viens, St-Valérien, \$7.00; Wilfrid Haddock, Iron Hill, \$6.00; Allen Channell, East Bolton, \$5.00; Grant Miller, Iron Hill, \$4.00; Craig Miller, Iron Hill, \$3.00; Alexandre Forand, East Bolton, \$3.00; Jules Marie Therrien, St-Valérien,

\$3.00; Albert Bryant, East Bolton, \$3.00; John Taylor, East Bolton, \$3.00.

Ayrshire: Gérard Westover, East Bolton, \$9.00; Clarence Hanna, Iron Hill, \$8.00; Harold Patterson, East Bolton, \$7.00; Roger Mason, Iron Hill, \$6.00; John Patterson, East Bolton, \$5.00; Arnold Chapman, Iron Hill, \$4.00; Emma Bellefleur, Ste-Cécile, \$3.00; Roland Bachand, Ste-Cécile, \$3.00; Emile Pion, Ste-Cécile, \$3.00; Jeanne d'Arc Couture, St-Valérien, \$3.00; Lorenzo Lachapelle, Ste-Cécile, \$3.00; Ovélus Maheu, Ste-Cécile, \$3.00; Bertrand Blanchette, Ste-Cécile, \$3.00; Marcel Perrault, Ste-Cécile, \$3.00; Lucien Fontaine, Ste-Cécile, \$3.00.

Canadiens: Evangéliste Larocque, St-Valérien, \$9.00; Raymond Paré, St-Valérien, \$8.00; Yvon Leclerc, St-Valérien, \$7.00; Noel Leclerc, St-Valérien, \$6.00.

Concours inter-cercles: Foster, Earl Martin, sec., \$7.00; Iron Hill, Arnold Chapman, sec., \$5.00; East Bolton, Harold Patterson, sec., \$3.00.

[Fin]

L'AMMONIAQUE

On ne doit pas se servir d'ammoniaque le soir, ou près d'un feu, si la bouteille est débouchée. Elle est très inflammable et les vapeurs ne sont pas saines.

Les flanelles et couvertures resteront souples et blanches et ne rétréciront pas, si on les lave avec une grande cuillerée d'ammoniaque à la première eau.

Versez quelques gouttes d'ammoniaque sur un morceau de pain et frottez-en vos ca-

CIGARES WHITE OWL STREAMLINE
5¢
Réclame de la Division de Québec Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

dres dorés: ils paraîtront neufs.

Ne lavez jamais le marbre avec du savon et de l'eau. Mettez de l'ammoniaque dans l'eau si vous voulez avoir une surface bien polie et nette.

Que celui qui a donné se taise; que celui qui a reçu parle.

LE CARNET DE LA MENAGERE

Vinaigre parfumé

Les vinaigres de toilette conviennent mieux à certains épidermes que les préparations simplement alcooliques. Voici la recette d'un vinaigre excellent:

Faites digérer, pendant huit jours 10 grammes de benjoin concassé dans 250 grammes d'alcool à 36°. Ajoutez 125 grammes de fort vinaigre, filtrez ce mélange et conservez-le dans un flacon bien bouché. Il suffit d'en verser quelques gouttes dans l'eau destinée à la toilette pour lui communiquer un parfum extrêmement agréable.

MAL DE DOS
disparaît bientôt par l'usage de
PILULES
du Dr. CHASE

ECZEMA DU BÉBÉ
Il vous repaît de voir votre bébé souffrir d'échardaison, de démangeaison et d'eczéma. Appliquez cependant après le bain, l'onguent du Dr. Chase prévient ou soulage ces troubles angoissants. C'est un traitement médical éprouvé par le temps qui conserve la peau saine.
L'ONGUENT du Dr. Chase

UNE EPARGNE POUR VOUS

UNE EPARGNE POUR VOUS

Roulez sur des Pneus Speedway et vous épargnez de l'argent. Ces solides Pneus Goodyear vous donnent la plus grande valeur à prix économiques. Nous pouvons vous servir immédiatement.

SPEEDWAY GOODYEAR

| | |
|----------------------|--------|
| Dimension 30 x 3 1/2 | \$4.75 |
| Dimension 4.40 x 21 | \$6.05 |
| Dimension 4.50 x 21 | \$6.60 |
| Dimension 4.75 x 19 | \$7.35 |
| Dimension 5.00 x 19 | \$8.00 |

Autres dimensions à prix également bas
Généreuse remise sur vos vieux pneus

GARAGE BELANGER
WATERLOO, P. Q.

VISITEZ L'OUEST CANADIEN EXCURSIONS

DÉPART QUOTIDIEN - du 21 SEPT. au 4 OCT.
Délai de validité: 45 jours

| | |
|-------------------------|----------|
| Prix aller et retour de | Waterloo |
| à: WINNIPEG | \$28.50 |
| SASKATOON | \$37.95 |
| EDMONTON | \$44.55 |
| VANCOUVER | \$58.50 |

Réductions proportionnelles pour plusieurs autres endroits de l'Ouest canadien.

Ces prix sont valables en voiture de première seulement. On peut aussi se procurer une place: (a) en wagon-lits Touriste en payant 1/3 de sou par mille (un supplément approximatif de 25%) plus le prix régulier de la couchette. (b) en wagon-lits de première classe à 1/2 sou par mille, plus le prix régulier de la couchette.

ENREGISTREMENT DES BAGAGES. Arrêts en cours de route à Port Arthur, Armstrong et autres points au-delà.

Pour renseignements, billets et location de couchette s'adresser aux agents.

CANADIEN NATIONAL

LES PREMIERS FABRICANTS DE PEINTURES annoncent une DIMINUTION DE PRIX

Peinture Domestique de Première Qualité

Maintenant

\$3.75

le gallon

\$1 la pinte

LA QUALITE RESTE LA MEME

SEUL LE PRIX EST CHANGE

Commençant aujourd'hui, les peintures domestiques de première qualité, fabriquées et vendues par les compagnies contresignées, subiront une baisse de prix de \$4.65 à \$3.75 le gallon. Aucun changement dans les conditions de marché, ni dans le coût de fabrication est responsable pour cette démarche. Mais nous croyons répondre au besoin urgent pour une action qui permettra aux propriétaires d'obtenir les peintures de première qualité au plus bas prix possible, sans sacrifice de qualité.

Des milliers de propriétaires par tout le pays ont été forcés à remettre une peinture très nécessaire. Des milliers se sont laissés tenter par des prix "d'occasion" et ont employé des peintures inférieures n'ayant que très peu—même aucune valeur protectrice. Nous voulons vous offrir les avantages qu'assure l'emploi des peintures de première qualité exclusivement et nous sommes confiants que cette baisse considérable, maintenant annoncée, est le moyen le plus pratique d'atteindre notre but.

CETTE ACTION EST NOTRE PART VERS LE RETABLISSEMENT NATIONAL

| | |
|--|----------------------------|
| THE CANADA PAINT CO., Limited | La Peinture "Canada Paint" |
| THE INTERNATIONAL VARNISH CO., Limited PILKINGTON BROTHERS (Canada) Limited | La Peinture "Elastica" |
| THE MARTIN-SENOUR CO., Limited | La Peinture "100% Pure" |
| THE SHERWIN-WILLIAMS CO., of Canada, Limited | La Peinture "SWP" |

LES GAGNANTS DES PRIX A L'EXPOSITION

CHEVAUX

Percherons.
Etalon âgé: 1, National Breweries, \$6.00; 2, Wilfrid Marois, \$3.50; 3, Louis Bissonnette, \$2.50.
Etalon d'un an: 1, E. H. Ashton, \$4.
Jument de 3 à 6 ans: 1, E. H. Ashton, \$6.00.
Jument de 2 ans: 1, E. H. Ashton, \$5.00.
Progéniture du père: 1, E. H. Ashton, \$4.00.
Progéniture de la mère: 1, E. H. Ashton, \$4.00.

Belgian.
Etalon âgé: 1, Lucien Bergeron, \$6.00.

Clydesdales.
Jument de 3 à 6 ans: 1, Geo. B. Mizener, \$6.00.

Chevaux croisés.
Jument poulinière et poulain de carosse: 1, S. LeBrun, \$3.25; 2, Dr J. J. Irwin, \$2.50; 3, Geo. B. Mizener, \$1.50.
Poulains de 2 ans, de carosse, juments hongres: 1, R. Déragon, \$2.50; 2, M. C. Lawrence, \$1.50.
Poulain de l'année, de carosse: 1, S. LeBrun, \$2.50; 2, Ernest Domingue, \$1.50; 3, Ernest Tibbits, 75c.
Jument poulinière et poulain de trait: 1, F. C. Inglis, \$4.75; 2, Ernest Domingue, \$3.50.
Poulains de traits âgés de 2 ans, juments ou hongres: 1, F. W. Jones, \$2.50; 2, J. H. Purdy, \$1.50.
Poulains de trait de l'année: 1, Geo. B. Mizener, \$2.50; 2, R. Déragon, \$1.50; 3, Kenneth Talbot, 75c.
Poulain de 2 ans, ouvrage général: 1, Geo. A. Booth, \$2.50; 2, M. C. Lawrence, \$1.50.
Paire de chevaux pour ouvrage général: 1, Geo. B. Mizener, \$8.00; 2, Kenneth Talbot, \$4.75.
Paire de chevaux de travail de 1200 livres: 1, C. L. Sweet, \$6.50.
Paire de chevaux de promenade: 1, John Peters, \$4.00.
Cheval de promenade, attelé: 1, John Peters, \$6.50; 2, John Peters, \$4.00; 3, C. D. Croteau, \$2.50.
Cheval pour service général,

attelé: 1, M. C. Lawrence, \$4.00; 2, C. L. Sweet, \$3.25; 3, W. M. Baneroff, \$1.50.
Spéciaux.
Cheval d'utilité générale: 1, M. C. Lawrence, \$3.00; 2, S. N. Frost, \$2.00; 3, C. L. Sweet, \$1.00.
Meilleur cheval de trait: 1, Geo. B. Mizener, \$3.00; 2, E. H. Ashton, \$2.00.
Meilleur poulain de trait de 3 ans: 1, E. H. Ashton, \$3.00; 2, Geo. B. Mizener, \$2.00.
Meilleur poulain d'un an, Hackney: 1, S. LeBrun, \$5.00.
Meilleur poulain de tout âge [Black Horse]: 1, R. Déragon, valeur; 2, G. B. Mizener, valeur; 3, Kenneth Talbot, valeur.
Homme conduisant un cheval: 1, John Peters, coupe; 2, W. Charron, \$4.00; 3, C. D. Croteau, \$3.00.
Dames conduisant un cheval: 1, M. C. Lawrence, \$4.00; 2, Roméo Foisy, \$3.00; 3, P. Daigle, \$2.00.
Garçon ou fille en dessous de 18 ans conduisant un cheval: 1, W. T. B. Macdonald, \$3.00; 2, C. D. Croteau, \$2.00; 3, M. C. Lawrence, \$1.00.
Meilleur cheval de selle monté par un homme: 1, John Peters, coupe; 2, C. D. Croteau, \$4.00.
Meilleure dame conduisant un cheval de selle: 1, W. T. B. Macdonald, coupe; 2, C. D. Croteau, \$4.00.
Classe combinée: 1, John Peters, coupe; 2, C. D. Croteau, \$4.00.
Course de la croix Victoria: 1, Dr J. J. Irwin, \$3.00; 2, L. P. Durrell, \$2.00; 3, W. T. B. Macdonald, \$1.00.
Classe de roadster simple pour homme: 1, P. H. Hauver, \$3.00; 2, W. Charron, \$2.00; 3, Roméo Foisy, \$1.00.
Course à cheval: 1, Dr J. J. Irwin, \$3.00; 2, E. Domingue, \$2.00.
Meilleure paire de chevaux tirant le plus franc: 1, E. L. Maynes, \$8.00; 2, Kenneth Talbot, \$5.00; 3, Jas. Davidson, \$2.00.
Meilleur poulain d'un an, issu de Don Pedro [B.H.]: 1, K. Talbot, valeur.
Meilleure pouliche d'un an issue de Don Pedro [B.H.]: 1, R. Déragon, valeur.
Classe roadster pour homme: 1, John Peters, \$3.00; 2, C. D. Croteau, \$2.00.

SHEFFORD EST.

Fermes: 1, S. LeBrun, \$5.00; 2, W. M. Wallace, \$3.50; 3, Marcus Hackwell, \$3.00; 4, Pierre Daigle, \$2.50; 5, Eugène Gagné, \$2.00; 6, I. O. Williams, \$1.50; 7, Henry McGovern, \$1.00.
Jardins de fermes: 1, I. O.

Williams, \$3.00; 2, Eugène Gagné, \$2.50; 3, Harlie Porter, \$1.50; 4, M. Hackwell, \$1.00.

Avoine: 1, M. Hackwell, \$3.00; 2, Eugène Gagné, \$2.75; 3, E. L. Maynes, \$2.50; 4, S. LeBrun, \$2.25; 5, R. Déragon, \$2.00; 6, Gérald Martin, \$1.75; 7, Arsène Provost, \$1.50; 8, Chapman Bros., \$1.25; 9, Harlie Porter, \$1.00; 10, W. M. Wallace 75c.

Jardins de village: 1, Fred Bissonnette, \$2.50; 2, E. P. Corcoran, \$2.00; 3, F. St-Amant, \$1.00.

Fourrage vert: 1, E. L. Maynes, \$2.00.
Orge: 1, L. P. Durrell, \$2.00; 2, Ovila Arès, \$1.50; 3, Pierre Daigle, \$1.25.

Blé d'Inde d'ensilage: 1, I. O. Williams, \$2.00; 2, L. P. Durrell, \$1.50; 3, Harlie Porter, \$1.25; 4, Chapman Bros., \$1.00.

Grain mélangé: 1, Edmond Arès, \$2.00; 2, Fred Jones, \$1.50; 3, S. LeBrun, \$1.25; 4, F. Ledoux et fils, \$1.00.

Millet: 1, F. Ledoux et fils, \$2.00; 2, S. LeBrun, \$1.50; 3, Bernard Lemire, \$1.25.

Betteraves: (1, Chapman Bros., \$2.00; 2, F. Jones, \$1.50.

Patates: 1, E. L. Maynes, \$3.00; 2, Moïse Morin, \$2.75; 3, Edmond Arès, \$2.50; 4, Henry Fortin, \$2.00; 5, Harley Porter, \$1.75; 6, Ovila Arès, \$1.50; 7, Gérald Martin, \$1.00.

Carottes: 1, Ovila Arès, \$2; 2, R. Stretch, \$1.50.

Navets: 1, Harley Purdy, \$2.00; 2, E. L. Maynes, \$1.50; 3, Edmond Arès, \$1.25.

Vergers: 1, Bernard Lemire, \$2.00; 2, Moïse Morin, \$1.50; 3, M. Hackwell, \$1.25.

Fèves: 1, Henry McGovern, \$2.00; 2, I. O. Williams, \$1.50; 3, Arsène Provost, \$1.25.

Blé d'Inde Canadien: 1, Henry Fortin, \$2.00; 2, Moïse Morin, \$1.50; 3, Arsène Provost, \$1.25.

STUKELY NORD

Fermes: L. J. Gagnon, \$5.00; 2, Jos. Bourassa, \$3.50; 3, Frédéric Lemay, \$3.00; 4, Amédée Gagnon, \$2.50; 5, Arthur Beauregard, \$2.00; 6, Henri Beauregard, \$1.50; 7, Ephrem Côté, \$1.00.

Jardins de fermes: 1, Amédée Gagnon, \$3.00; 2, L. J. Gagnon, \$2.50; 3, Jos. Bourassa, \$1.50; 4, Henri Beauregard, \$1.00.

Avoine: 1, Art. Beauregard, \$3.00; 2, L. J. Gagnon, \$2.75; 3, Joseph Sicotte, \$2.50; 4, Georges Arès, \$2.25; 5, Geo. Beauregard, \$2.00; 6, Frédéric Lemay, \$1.75; 7, Henri Beauregard, \$1.50; 8, Marc Gagnon, \$1.25; 9, J. B. Dorais, \$1.00; 10, Ulric Brien, 75c.

Fourrage vert: 1, Jos. Bourassa, \$2.00; 2, L. J. Gagnon, \$1.50; 3, J. B. Dorais, \$1.25.
Orge: 1, Henri Beauregard, \$2.00; 2, Ulric Brien, \$1.50; 3, D. Beauregard, \$1.25.

Blé d'Inde d'ensilage: 1, Ephrem Côté, \$2.00; 2, Henri Beauregard, \$1.50; 3, Joseph Bourassa, \$1.25; 4, Philias Bergeron, \$1.00.

Grain mélangé: 1, Jos. Bourassa, \$2.00; 2, L. J. Gagnon, \$1.50; 3, J. B. Dorais, \$1.25; 4, Amédée Gagnon, \$1.00.

Millet: 1, D. Beauregard, \$2.00; 2, L. J. Gagnon, \$1.50; 3, Henri Beauregard, \$1.25.

Patates: 1, Joseph Sicotte, \$3.00; 2, L. J. Gagnon, \$2.75; 3, Jos. Bourassa, \$2.50; 4, J. B. Dorais, \$2.00; 5, Amédée Gagnon, \$1.75; 6, Ephrem Côté, \$1.50; 7, Art. Beauregard, \$1.00.

Betteraves: 1, Georges Arès, \$2.00; 2, L. J. Gagnon, \$1.50.

Navets: 1, L. J. Gagnon, \$2.00; 2, Amédée Gagnon, \$1.50; 3, Jos. Bourassa, \$1.25.

Fèves: 1, Philias Bergeron, \$2.00; 2, Jos. Bourassa, \$1.50; 3, L. J. Gagnon, \$1.25.

STE-PUDENTIENNE

Fermes: 1, Gaspard Beauregard, \$5.00; 2, Norman Smith, \$3.50; 3, Chs. Reynolds, \$3.00; 4, Rosario Lajoie, \$2.50; 5, Ro-

bert McCutcheon, \$2.00; 6, Odilon Gagné, \$1.50; 7, Osa Auger, \$1.00.

Jardins de ferme: 1, Odilon Gagné, \$3.00; 2, Georges Kiernon, \$2.50; 3, R. McCutcheon, \$1.50.

Avoine: 1, Sanborn et fils, \$3.00; 2, Olive Blampin, \$2.75; 3, Norman Smith, \$2.50; 4, Odilon Gagné, \$2.25; 5, Geo. Kiernon, \$2.00; 6, Augustin Picard, \$1.75; 7, G. Beauregard, \$1.50; 8, Forest Streeter, \$1.25; 9, Robert McCutcheon, \$1.00; 10, Chs. Reynolds, 75c.

Jardins de village: 1, Clarence Savage, \$2.50.

Fourrage vert: 1, Sanborn et fils, \$2.00; 2, Rosario Lajoie, \$1.50; 3, Forest Streeter, \$1.25.

Orge: 1, Augustus Picard, \$2.00; 2, Ovide Desparts, \$1.50; 3, Sanborn et fils, \$1.25.

Blé d'Inde d'ensilage: 1, C. Reynolds, \$2.00; 2, Osa Auger, \$1.50; 3, Odilon Gagné, \$1.25; 4, Rosario Lajoie, \$1.00.

Grain mélangé: 1, Sanborn et fils, \$2.00; 2, C. Reynolds, \$1.50; 3, Osa Auger, \$1.25; 4, Ovide Desparts, \$1.00.

Millet: 1, Norman Smith, \$2.00; 2, Gaspard Beauregard, \$1.50; 3, R. McCutcheon, \$1.25.

Patates: 1, Odilon Gagné, \$3.00; 2, Norman Smith, \$2.75; 3, Augustus Picard, \$2.50; 4, F. Streeter, \$2.00; 5, Chs. Reynolds, \$1.75; 6, Osa Auger, \$1.50; 7, Rosario Lajoie, \$1.00.

Betteraves: 1, Sanborn et fils, \$2.00; 2, Norman Smith, \$1.50.

Carottes: 1, Norman Smith, \$2.00; 2, Chs. Reynolds, \$1.50.

Navets: 1, Sanborn et fils, \$2.00; 2, Chs. Reynolds, \$1.50; 3, Norman Smith, \$1.25.

Vergers: 1, Geo. Kiernon, \$2.00; 2, Rosario Lajoie, \$1.50; 3, Norman Smith, \$1.25.

Fèves: 1, Chs. Reynolds, \$2.00; 2, Odilon Gagné, \$1.50; 3, Osa Auger, \$1.25.

Blé d'Inde Canadien: 1, C. Reynolds, \$2.00; 2, Sanborn et fils, \$1.50; 3, R. McCutcheon, \$1.25.

ST-JOACHIM

Fermes: 1, Adélar Castonguay, \$5.00; 2, Alfred Ashton, \$3.50; 3, Henry Jolin, \$3.00; 4, Hurst Ashton, \$2.50; 5, Existe Roy, \$2.00; 6, Arlie Mairs, \$1.50; 7, Clarence Hanna, \$1.

Jardins de ferme: 1, Alfred Ashton, \$3.00; 2, Arlie Mairs, \$2.50; 3, J. Quinlan, \$1.50; 4, Melvin Kennedy, \$1.00.

Avoine: 1, Xiste Roy, \$3.00; 2, Hurst Ashton, \$2.75; 3, Wilfrid Marois, \$2.50; 4, Elzéar Marois, \$2.25; 5, Sewell Newton, \$2.00; 6, William Cleary, \$1.75; 7, John Russell, \$1.50; 8, Lewis Dunn et fils, \$1.25; 9, Louis Robert, \$1.00; 10, Melvin Kennedy, 75c.

Orge: 1, Arlie Mairs, \$2.00; 2, Clarence Hanna, \$1.50.

Blé d'Inde d'ensilage: 1, James Quinlan, \$2.00; 2, Lewis Dunn et fils, \$1.50; 3, Hurst Newton, \$1.25.

Grain mélangé: 1, James Quinlan, \$2.00.

Millet: 1, Alfred Ashton, \$2.00; 2, Hurst Ashton, \$1.50.

Patates: 1, Clarence Hanna, \$3.00; 2, Xiste Roy, \$2.75; 3, Lewis Dunn et fils, \$2.50; 4, Melvin Kennedy, \$2.00; 5, Sidney Caw, \$1.75; 6, Henri Jolin, \$1.50; 7, Wilfrid Marois, \$1.00.

Navets: 1, Sydney Caw, \$2.00; 2, Hurst Ashton, \$1.50; 3, Sewell Newton, \$1.25.

Vergers: 1, Alfred Ashton, \$2.00; 2, Clarence Hanna, \$1.50; 3, Jos. Beauregard, \$1.25.

Fèves: 1, Sydney Caw, \$2.00; 2, Xiste Roy, \$1.50.

Blé d'Inde Canadien: 1, Alfred Ashton, \$2.00; 2, Clarence Hanna, \$1.50; 3, Elzéar Marois, \$1.25.

GRANBY

Fermes: 1, W. T. B. Macdonald, \$5.00; 2, Henry Sample, \$3.50; 3, G. Payne, \$3.00; 4, W. H. Stevenson, \$2.50; 5,

Omer Lyons, \$2.00; 6, Ellis Coupland, \$1.50; 7, Mme Neil, \$1.00.

Jardins de ferme: 1, T. H. Robinson, \$3.00; 2, W. H. Miner, \$2.50; 3, Ellis Coupland, \$1.50; 4, M. B. Lacasse, \$1.00.

Avoine: 1, N. W. Rutherford, \$3; 2, S. B. Pickum, \$2.75; 3, C. E. Payne, \$2.50; 4, Mme Neil, \$2.25; 5, R. Robinson, \$1.75; 7, J. W. Irwin, \$1.50; 8, G. R. Betty, \$1.25; 9, W. H. Stevenson, \$1.00; 10, Homer Lyons, 75c.

Jardins de village: 1, M. A. Vittie, \$2.50; 2, Powell Snell, \$2.00.

Fourrage vert: 1, W. H. Miner, \$2.00.

Orge: 1, A. Larose, \$2.00; 2, Henry Sample, \$1.50; 3, C. E. Payne, \$1.25.

Blé d'Inde d'ensilage: 1, W. H. Miner, \$2.00; 2, C. E. Payne, \$1.50; 3, T. H. Thompson, \$1.25; 4, Homer Lyons, \$1.00.

Grain mélangé: 1, C. E. Payne, \$2.00; 2, Omer Lacasse, \$1.50; 3, Henry Sample, \$1.25; 4, W. H. Miner, \$1.00.

Millet: 1, S. B. Pickum, \$2.00; 2, Henry Sample, \$1.50; 3, G. E. Payne, \$1.25.

Patates: 1, Ellis Coupland, \$3.00; 2, W. H. Stevenson, \$2.75; 3, G. H. Bettie, \$2.50; 4, Homer Lyons, \$2.00; 5, M. W. Rutherford, \$1.75; 6, S. B. Pickum, \$1.50; 7, W. T. B. Macdonald, \$1.00.

Betteraves: 1, Henry Sample, \$2.00; 2, Homer Lyons, \$1.50; 3, Mme Neil, \$1.25.

Navets: 1, G. R. Bettie, \$2.00; 2, Omer Lacasse, \$1.50; 3, A. Larose, \$1.25.

Vergers: 1, A. Larose, \$2.00; 2, W. H. Miner, \$1.50; 3, W. T. B. Macdonald, \$1.25.

Fèves: 1, Mme Neil, \$2.00; 2, S. B. Pickum, \$1.50; 3, Omer Lacasse, \$1.25.

Blé d'Inde Canadien: 1, Homer Lyons, \$2.00; 2, Omer Lacasse, \$1.50; 3, Mme Neil, \$1.25.

WEST SHEFFORD

Fermes: 1, M. C. Lawrence, \$5.00; 2, Bowker et fils, \$3.50; 3, M. McMahon, \$3.00; 4, Geo. Malboeuf, \$2.50; 5, E. P. Corcoran, \$2.00; 6, J. E. St-Jean, \$1.50; 7, A. E. Stone, \$1.00.

Jardins de ferme: 1, Ernest Sirard, \$3.00; 2, Daniel Gage, \$2.50; 3, George A. Booth, \$1.50; 4, Louis Picard, \$1.00.

Avoine: 1, M. McMahon, \$3.00; 2, Bowker et fils, \$2.75; 3, A. T. Barnes, \$2.50; 4, H. E. Wallace et fils, \$2.25; 5, J. A. Lepage, \$2.00; 6, J. E. Lewis et fils, \$1.75; 7, J. C. Dubois, \$1.50; 8, Geo. Malboeuf, \$1.25; 9, Geo. D. McGuirk, \$1.00; 10, A. E. Stone, 75c.

Jardins de village: 1, Crack et Fowler, \$2.50; 2, Luc Marchessault, \$2.00; 3, J. Brack, \$1.00.

Fourrage vert: 1, H. E. Wallace et fils, \$2.00; 2, J. A. Lepage, \$1.50; 3, Louis Picard, \$1.25.

Orge: 1, B. H. Sparling, \$2.00; 2, J. A. Lepage, \$1.50; 3, A. E. Stone, \$1.25.

Blé d'Inde d'ensilage: 1, J. E. St-Jean, \$2.00; 2, Bowker

et fils, \$1.50; 3, J. A. Tremblay, \$1.25; 4, J. E. Lewis et fils, \$1.00.

Grain mélangé: 1, W. J. Léger, \$2.00; 2, James Davidson, \$1.50; 3, J. A. Lepage, \$1.25; 4, E. P. Corcoran, \$1.00.

Millet: 1, Frank Bockus, \$2.00; 2, M. C. Lawrence, \$1.50; 3, H. E. Wallace et fils, \$1.25.

Patates: 1, H. N. Jones, \$3.00; 2, Frank Bockus, \$2.75; 3, William Harris, \$2.50; 4, Wm. Deskuriers, \$2.00; 5, Narcisse Délorme, \$1.75; 6, H. Larose, \$1.50; 7, G. D. McGuirk, \$1.00.

Betteraves: 1, Daniel Gage, \$2.00; 2, Ernest Sirard, \$1.50; 3, Wm. Harris, \$1.25.

Carottes: 1, James Davidson, \$2.00; 2, Daniel Gage, \$1.50; 3, G. C. Dubois, \$1.25.

Navets: 1, James Davidson, \$2.00; 2, H. Larose, \$1.50; 3, Narcisse Délorme, \$1.25.

Vergers: 1, Daniel Gage, \$2.00; 2, Ernest Sirard, \$1.50; 3, G. C. Dubois, \$1.25.

Fèves: 1, Jos. Tremblay, \$2.00; 2, B. H. Sparling, \$1.50; 3, Geo. Booth, \$1.25.

Blé d'Inde Canadien: 1, J. E. St-Jean, \$2.00; 2, Daniel Gage, \$1.50; 3, B. H. Sparling, \$1.25.

ELY

Fermes: J. S. Hackwell, \$5.00; 2, J. P. Purdy, \$3.50; 3, W. Davidson, \$3.00; 4, A. W. Hackwell, \$2.50; 5, W. Proulx, \$2.00; 6, Victor Proulx, \$1.50; 7, R. Lancaster, \$1.00.

Jardins de fermes: 1, J. S. Hackwell, \$3.00; 2, Fred Clark, \$2.50; 3, Fred Bombardier, \$1.50; 4, H. Davidson, \$1.00.

Avoine: 1, Fred Bombardier, \$3.00; 2, Alfred Davidson, \$2.75; 3, Victor Proulx, \$2.50; 4, J. S. Hackwell, \$2.25; 5, G. Bowring, \$2.00; 6, J. St-Onge, \$1.75; 7, R. Lancaster, \$1.50; 8, H. Davidson, \$1.25; 9, J. P. Murphy, \$1.00; 10, C. A. Norris, 75c.

Fourrage vert: 1, Fred Bombardier, \$2.00; 2, J. S. Hackwell, \$1.50; 3, W. Proulx, \$1.25.

Orge: 1, Allen Lawrence, \$2.00; 2, L. Lawrence, \$1.50; 3, J. P. Murphy, \$1.25.

Blé d'Inde d'ensilage: 1, J. St-Onge, \$2.00; 2, J. S. Hackwell, \$1.50; 3, Allen Lawrence, \$1.25.

Grain mélangé: 1, Victor Proulx, \$2.00; 2, H. Davidson, \$1.50.

Millet: 1, J. P. Murphy, \$2.00; 2, L. Lawrence, \$1.50; 3, Fred Clark, \$1.25.

Patates: 1, A. W. Hackwell, \$3.00; 2, Fred Clark, \$2.75; 3, W. Davidson, \$2.50; 4, R. Lancaster, \$2.00; 5, W. Proulx, \$1.75; 6, Victor Proulx, \$1.50; 7, L. Lawrence, \$1.00.

Betteraves: 1, A. W. Hackwell, \$2.00; 2, J. S. Hackwell, \$1.50.

Carottes: 1, W. Proulx, \$2.00; 2, L. Lawrence, \$1.50.

Navets: 1, C. A. Norris, \$2.00; 2, J. St-Onge, \$1.50; 3, W. Proulx, \$1.25.

Vergers: 1, C. A. Norris, \$2.00; 2, W. Davidson, \$1.50; 3, J. S. Hackwell, \$1.25.

(Suite à la page 2)

UN ESCOMPTE

DE 5 POUR CENT

SUR TOUTES LES MARCHANDISES AU MAGASIN LEBRUN

Nous avons décidé d'allouer jusqu'à nouvel ordre un escompte de 5% sur toutes les marchandises que contient notre magasin et dont la variété se le dispute à la qualité.

Venez nous voir pour vos achats de poêles, peintures, ciment, tôle à couvertures, quincailleries de toute sorte, etc.

S. LEBRUN

Nos courriers

FOSTER

FOSTER

—M. Odilon Benoit, à St-Hyacinthe dimanche, rendant visite à son amie, Mlle Aurore Gagnon, à l'hôpital St-Charles.

—Mme H. Benoit, à Saint-Jean, rendant visite à son père.

—Mlle Florida Loïselle vient de nous quitter pour aller demeurer à Ste-Etienne.

—Mme Maxime Racicot, ainsi que sa fille, Noëlla, sont allées à Granby, pour affaires, récemment.

—M. et Mme Flavien Dorval et leur mère, Mme Dorval, de Boston, Mass., Mme V. Louis Gagnon, Mlle Marie-Louise Gagnon, de Stukely Nord, rendaient visite à leurs parents, M. et Mme Edmond Benoit, récemment.

—M. et Mme E. Benoit se rendaient cette semaine à Granby au chevet de M. I. Benoit, dangereusement malade.

—M. et Mme Z. Dufresne recevaient la visite de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Basile Dufresne, et leur fille, Dolorès, de Ste-Anne de Stukely, dimanche.

—M. et Mme Almer Boulay et leurs filles, Marguerite et Lucienne, et leur petit garçon, étaient les hôtes des familles Jos. et Léo Bourbeau, dimanche.

—M. Omer Joubert, ainsi que son amie, Mlle Dunn, de Mount Face, Mountain, N.-Y., visitaient leur oncle, M. Delphis Bourbeau, ainsi que leurs cousins et cousines, M. et Mme Y. Dufresne et Mme G. Lepage, ces jours derniers.

—M. et Mme Emile Cool, de Verdun, ont visité leur nièce, Mme Georges Larocque; ils étaient accompagnés de M. Egain.

—Mlle Cécile Lamoureux est partie la semaine dernière pour Cowansville où elle passera quelque temps.

—MM. Georges et Marcel Larocque, Mlle Georgette Larocque, à Mansonville cette semaine, pour affaires.

—M. Albert Doucet, de Charlemagne, passe quelque temps ici l'hôte de son père et de sa mère, M. et Mme Paul Doucet.

EASTMAN

—M. et Mme Lionel Fontaine, de Pottton Springs, visitaient M. et Mme Eusèbe Fontaine, d'Eastray, dimanche.

—M. Georges Vallières, ainsi que M. et Mme A. Brodeur, de South Stukely, étaient à Valcourt dans le cours de la

EXCURSIONS A BON MARCHÉ

A TOUS LES ENDROITS DE L'OUEST CANADIEN

Départs: Tous les jours du 21 sept. au 4 oct. Limite de retour: 45 jours. UN SOU DU MILLE en wagons de première seulement.

USAGE FACULTATIF DES WAGONS-LITS

Billets d'excursion aussi en vente, valables dans: (a) wagons-lits touristes à environ 1/2 du mille, plus les prix réguliers pour les lits. (b) wagons-salons et wagons-lits de luxe à environ 1/2 du mille, plus les prix réguliers pour les fauteuils ou les lits.

Faculté d'arrêt à Port Arthur, Ont., et à tous les endroits à l'ouest.

Renseignements complets des agents du PACIFIQUE CANADIEN

semaine dernière.

—Ont visité MM. et Mmes Eucher Bétournay et Arthur Martin; Mme Valmore Desroches, son fils et sa fille, Valère et Bella, Mlle Lorraine Labonté, tous de Holyoke, Mass.

—MM. et Mmes Harold Holbeck et Léo Dickson, de Magog, ont visité leurs parents, M. et Mme Will Hollenbeck, ces jours derniers.

—Mme B. Caya, de Magog, passe quelque temps chez son fils, M. Oliva Caya.

—M. Adrien Martin, ainsi que Mlle Thérèse et Rita Martin, ont passé quelques jours à St-Joachim et à l'Enfant-Jésus, où ils ont visité des parents et des amis.

—M. Georges Vallières, de South Stukely, M. et Mme Arthur Martin et leur famille ont rendu visite à M. et Mme Donat Renaud, de Knowlton.

—Mlles Antoinette Larose et Noëlla Mireault, de Magog, visitaient MM. et Mmes Arthur et Exias Larose, récemment.

—Mlle Généria Larochelle est retournée à Montréal, après avoir passé quelque temps chez ses parents.

—M. Paul Doucet, de Foster, a visité son fils, M. Joseph Doucet, ces jours-ci.

—M. et Mme Edgar Maheu et leur bébé Egilde, de St-Etienne de Bolton, visitaient M. et Mme Damase Lachapelle récemment.

—M. Arthur Martin se rendait à Sherbrooke, la semaine dernière.

KNOWLTON

—M. Jean-Paul Pagé, étudiant au grand séminaire de St-Hyacinthe, est retourné à ses études au commencement de cette semaine.

—La famille Ern. Pagé était à Knowlton, dimanche.

—Mme Ed. Hiller a passé quelques jours à Montréal, dernièrement.

—Mme Paul Desjardins fait actuellement un voyage à la Gaspésie.

—M. le curé Martel assistait aux Quarante-Heures à West Shefford, dimanche et lundi.

—M. André Pagé est retourné au séminaire de St-Hyacinthe, tandis que MM. Maurice Brouillette et Sydney Brouillette sont partis pour le collège du Sacré-Coeur à St-Hyacinthe.

—Mme E. Bonneville et Mlle Béatrice Lefebvre, de Sherbrooke, en visite chez M. et Mme William Dalpé.

—M. et Mme Arthur Martin et leur famille, d'Eastman, M. et Mme Emile Ménard, Mlle Israël Renaud, M. R. Belliveau, M. Léo Ménard, de Manchester, N.-H., Mme Valmore Desroches, Mlles Bella Desroches et Lorraine Labonté, M. Valère Desroches, de Holyoke, Mass., M. et Mme Roger Gagné, de Highgate, Vt., M. et Mme Lionel Renaud, leur bébé, Claudette, Mme Donat Jodoin et Mlle Suzanne Jodoin, de Montréal, ont visité M. et Mme Donat Renaud.

—MM. Israël Boucher, Arthur Lefebvre, Adélarde et Ernest St-Martin, Léo Lefebvre et John Renaud se rendaient à Ste-Anne de Beaupré, samedi dernier.

—Le pèlerinage annuel au cimetière eut lieu dimanche dernier. M. le curé Martel officiait et prononça le sermon.

—Le notaire E. Fleury, ainsi que Mlles Fleury, ont fait un récent voyage à Joliette.

STE-ANNE DE STUKELY

—La mort vient d'enlever à l'affections des siens Mme Stanislas Allaire [née Marie-Blanche Therrien] qui s'éteignait doucement dans le Seigneur, âgée de 57 ans. Ses funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. Labrecque, curé de la paroisse, et le service fut chanté par M. l'abbé Origène Vel, secrétaire privé de Mgr l'évêque de Sherbrooke, enfant de notre paroisse et ami de la famille. Le deuil était conduit par M. Josaphat Therrien, frère de la défunte, et Mme J.-B. Dorais, voisine de la défunte. Les dignitaires des dames de Ste-Anne étaient représentées par Mmes Albert Arès, Alexandre Dubois et Alphonse Royer. La bannière des dames de Ste-Anne était portée par M. Alexandre Dubois. Les porteurs des cordons de la bannière étaient Mmes Trefflé Auclair, Anselme Chaput, Joseph Rainville et Emery Vel. Les frais funéraires étaient sous la direction de M. T. Dupaul, de Waterloo. Les porteurs étaient MM. J. B. Dorais, Alcide Robert, M. Landsay, Joseph Aubertin, Georges Allain, Agénar Bachand. Les porteurs des rubans de la tombe étaient Mmes Achille Lagrandeur, Alcide Robert, Agénar Bachand, Uldéric Brien. La quête fut faite par M. et Mme Alcide Robert, M. J. B. Dorais et Mme A. Lagrandeur. Le temple sacré était orné de ses plus riches tentures de deuil. Au chœur de chant on remarquait: MM. O. Arès, D. Brien, J. Auclair, L. Préfontaine, de la paroisse, Alex. Paul, de Montréal, Adrien Paul, de Wickam. L'orgue était tenu par Mlle Euphrasie Allaire, belle-soeur de la défunte. Le cantique d'adieu fut chanté par M. Léopold Préfontaine; le "Crucifix", de Faure, et "Lacrymosa" par MM. Alex. et Adrien Paul.

Aux funérailles nous avons remarqué: M. Stanislas Allaire, époux de la défunte, MM. Arthur, Georges-Albert et Ernest Allaire, ses fils, Mmes D. Paul [née Aurore], Camille Lupien [née Blanche-Irène], et Juliette Allaire, ses filles, M. Josaphat Therrien, son frère, Mmes Victor Landsay, Wilfrid Touchette et Joseph Aubertin, ses soeurs, MM. D. Paul, Camille Lupien, ses gendres, Gérard, Jean, Guy, Paul, Yvon et Marcelle Lupien, ses petits-enfants, MM. W. Touchette, Joseph Aubertin, Hormidas Allaire, ses beaux-frères, Mmes J. Therrien, H. Allaire, ses belles-soeurs, neveux et nièces, M. et Mme E. Plante, M. et Mme E. Casavant, M. l'abbé Josaphat Touchette, ecclésiastique, Raymond et Irène Touchette, Gertrude et Jeanne d'Arc Allaire, Adalbert Landsay, Simonne Therrien, M. et Mme Ferdinand Demers, Jean et Albert Allaire, les Révérendes Soeurs des Filles de la Charité du S.-C., M. Stanislas Dorais, Mme Desmarais, M. et Mme Alfred Casavant, M. et Mme Edouard Chaput, Mlles Gabrielle Dorais, Yvonne et Cécile Robert, M. Roland Robert, Art. Massé, M. et Mme Graton, de Montréal, M. G. Prémont, de Warden, Mmes J. M. Lagrandeur et Ephrem Côté, M. et Mme H. Blanchard, de Lawrenceville, le Dr Guinette, de Lawrenceville, le Dr Dupont, de Granby, garde Cécile Vel, de Sherbrooke, MM. Ray et L. Vel, de Sherbrooke, M. Anselme Chaput, S. Vel, MM. et Mmes Jos. Lemay, Ovide Petit, Exias Morin, Emery Sicotte, Alfred Beaugard, William Poirier, W. Goyette, Eugène Brouillette, Félix Thuriier, Wilfrid Casavant, Henri

Beaugard, Emile Dorais, de Eastman, N. Provost, de Montréal, Rosario Dorais, Georges Allain, Félix Lemay, Damase St-Pierre, E. Dufresne, et un grand nombre d'autres dont les nous nous échappent.

Mme Allaire laisse dans le deuil, outre son époux, six enfants, MM. Arthur et Ernest, de Ste-Anne, Georges-Albert, de Drummondville, Mlle Juliette, de Ste-Anne, Mme Camille Lupien [née Blanche-Irène], de Drummondville, et Mme D.D. Paul [née Aurore], de Wickam. Par la voix de ce journal, nous offrons à la famille en deuil, nos sincères sympathies.

—Sont venus de l'étranger à l'occasion du décès de Mme Stanislas Allaire, M. et Mme D. Paul, MM. Gérard, Jean-Guy et Adrien Paul, de Wickam, M. et Mme Camille Lupien et leurs enfants, Yvon et Marcelle Lupien, M. et Mme Joseph Aubertin, Mlle Irène Touchette, Raymond Touchette, Simonne Therrien, Georges-Albert Allaire, de Drummondville, M. et Mme Josaphat Therrien et leurs enfants, de Ste-Germaine de Dorchester, M. et Mme Wilfrid Touchette, M. l'abbé Touchette, de Cowansville, Mme Victor Landsay, M. Adalbert Landsay, de Malboro, Mass., M. Alex. Paul, de Montréal, M. et Mme N. Provost, de Montréal, le Dr Dupont, de Granby, le Dr Guinette, M. et Mme H. Blanchard, de Lawrenceville, M. et Mme H. Allaire, M. et Mme E. Plante, M. A. Massey, de Notre-Dame de Bonsecours.

—M. et Mme S. P. Robert, de Magog, M. et Mme Alcide Robert, de Ste-Anne, conduisaient leur fille Cécile au Juvenat Ste-Marie des Roses Franciscaines Missionnaires de Marie, à Rigaud, récemment.

—M. Roland Robert, fils de M. et Mme Alcide Robert, est

parti pour le collège Séraphique des Trois-Rivières, où il continuera ses études.

—M. et Mme Emile St-Pierre visitaient leur mère, Mme Damase St-Pierre, récemment.

—Nous avons appris avec peine la mort de M. Lacroix, de Granby, père de Mme Alfred Beaugard, de cette paroisse. Aux familles en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

—La gence écolière a repris le chemin de l'école. Au Couvent ce sont encore nos mêmes institutrices, les Révérendes Soeurs Emile, Sr. Jeanne et Sr. Catherine; Ecole No 2, Mlle Corrine Côté; No 3, Mme F. Petit; No 4, Mlle M. Gagné, de Yvonne Robert; No 5, Mlle Gertrude Lagrandeur; No 7, Mlle Régina Lagrandeur.

—Récemment, M. et Mme Alcide Robert recevaient le Révérend Frère Macaire, de Montréal, M. et Mme L. P. Robert, de Magog, M. et Mme Raoul Renaud, de Montréal.

LA TAILLE DES TRUITES

A titre de témoignage de ce que peut l'application de la sélection artificielle et des procédés efficaces d'alimentation pour accélérer la croissance des truites, considérons le cas des digitales de truite mouchetée qui furent élevés à la station piscicole exploitée par le ministère des Pêcheries à Antigonish, N.-E., où ces jeunes poissons atteignirent en onze mois un poids égal aux adultes de trois ans vivant dans des conditions naturelles et pourvoyant eux-mêmes à leur nourriture.

Ce lot de digitales comportait 100 individus tous issus de parents sélectionnés. Lorsqu'ils furent pesés pour la première

fois, ces jeunes poissons fournirent un poids global de 15.2 onces exactement, mais en moins de onze mois, ils atteignirent un poids de 700 onces, ce qui donne une moyenne d'augmentation en poids de sept onces chacun.

D'autres études, telles celles effectuées par exemple par des ichtyologues d'Ontario, ont servi à démontrer que les truites à l'état sauvage mettent environ deux années et demie pour atteindre un poids moyen de sept onces, bien qu'il faille, naturellement, tenir compte qu'il en est de l'eau comme du sol, c'est-à-dire que tous deux varient en fertilité de sorte que les poissons croissent plus vite en certains lacs et cours d'eau qu'en d'autres.

Les digitales, utilisés pour l'expérience d'Antigonish, étaient, comme on l'a signalé, des produits issus de géniteurs sélectionnés et ils furent naturellement alimentés conformément aux pratiques piscicoles les plus recommandables. Leur diète alimentaire consistait en grande partie de foie de boeuf. Pendant le premier mois de l'expérience, leur poids global s'accrut de 15.2 à 50.5 onces, soit plus de 250 pour cent et dans le cours des trois mois suivants, on constata un nouveau gain de 300 pour cent, ce qui porta leur poids global à 223 onces. Dans les sept mois qui suivirent, leur poids atteignit 700 onces.

Les poissons, élevés aux écloseries du département, servent à l'empoissonnement d'eaux jugées propres à leur multiplication, lieux de pêche à la ligne, en certains cas, lieux de pêche marchande, en d'autres. Il est donc de la plus haute importance qu'on s'efforce de créer des races sélectionnées de poisson. C'est pour cette raison que le département consacre tant d'attention aux essais de sélection artificielle.

Le CANADIEN NATIONAL

sert les intérêts économiques du pays.

Le Canadien National dessert presque tous les centres importants ainsi que les régions lointaines les plus diversifiées du pays. En maints endroits, il est le seul à offrir des facilités ferroviaires. La longueur de son réseau le classe au nombre des plus vastes entreprises de transport du monde. Cependant, cette supériorité lui importe moins que l'étendue et l'efficacité des services qu'il s'efforce d'assurer au public.

Le réseau national emploie un personnel nombreux. La nature et la multiplicité de ses services lui permettent de jouer un rôle important et indispensable dans la vie industrielle et commerciale du pays. Ainsi, il contribue à l'exploitation de sources nouvelles de richesse, facilite la distribution des matières premières et des produits ouvrés et assure le paiement de sommes plus considérables en traitements et salaires.

Bien qu'il obtienne ses transports de céréales, minéraux, produits forestiers, etc., d'un territoire dont la majeure partie est habitée par une population éparsée, ses taux n'en sont pas moins très bas. De fait, les taux des transports en petite vitesse des chemins de fer canadiens sont probablement les plus bas au monde. Sait-on, par exemple, que le Canadien National perçoit moins qu'un sou par tonne au mille?

Le Canadien National paie en salaires à ses employés plus de la moitié de chaque dollar reçu et ses achats de produits canadiens se chiffrent à plusieurs millions chaque année. Il paie, annuellement, plus de six millions de dollars en impôts divers.

Voilà, brièvement exposés, des faits d'un immense intérêt pour tout Canadien. Puissent-ils faire apprécier davantage la large contribution qu'apporte cette vaste entreprise ferroviaire au commerce et au développement du pays; puissent-ils, aussi, montrer toute l'ampleur des services qu'il est susceptible de rendre dans l'avenir. Le redressement économique qui commence à s'accroître un peu partout favorise, d'ores et déjà, une utilisation plus grande des facilités de transport du Canadien National, lequel est impatient de servir le public plus efficacement et plus économiquement que jamais. Ses services comprennent le transport des voyageurs et des marchandises, les messageries, les télégraphes, les paquebots et les hôtels.

Durant cette saison le Canadien National délivre des billets spéciaux et des billets d'excursions à des prix extrêmement bas. Tout agent du Réseau se fera un plaisir de vous renseigner à ce sujet.



Belle fête...

[Suite de la première page]

identiques que surent également traduire les orateurs suivants: M. l'abbé E. Théberge, curé de la paroisse, le notaire Georges Levesque et M. Cyrille Brais. Mlle Constance Labranche, représentant la quatrième génération des jubilaires, leur présenta ensuite une bourse bien garnie, don de leur famille et tous ceux qui avaient voulu se joindre à elle en cette circonstance mémorable.

Le maire Wilfrid Dutilly, de Roxton Falls, M. Josaphat Cusson, également de Roxton Falls, le maire J. H. Leclerc, de Granby, le chef de police Moquin, de Drummondville, M. Oscar Séguin et M. Robert Bachand, député de Shefford à l'Assemblée législative, furent au nombre de ceux qui adressèrent aussi la parole en cette occasion.

La célébration des noces d'or matrimoniales de M. et Mme Gagné se continua jusque tard dans la soirée, alors que famille et invités durent se séparer à regret, emportant de cette fête un souvenir qui vivra toujours dans leur mémoire.

Ajoutons que le service des tables était sous la direction de Mme Riendeau et d'un groupe de dames et de demoiselles de Roxton Falls. Ce service fut l'objet de maints commentaires flatteurs durant l'après-midi et la soirée.

M. Gagné, qui célébrait aussi lundi dernier le 68e anniversaire de sa naissance, a épousé en 1885 Mlle Exima Beaudin. Tous deux jouissent encore d'une bonne santé et les perspectives sont qu'ils atteindront sans difficulté leurs noces de diamant.

Voici la liste des invités aux belles cérémonies de Roxton Falls:

Les enfants des jubilaires: M. Eddie Gagné, Waterloo, Québec; M. Willie Gagné, Waterloo, M. Aimé Gagné, Nashua, N. H., M. Héliodore Gagné, Lowell, Mass., M. Oliva Gagné, Valcourt, Mme Laurent Parenteau [Isola Gagné], Toronto; frère du jubilaire: M. Hyacinthe Gagné, Sanford Me., soeur du jubilaire, Mme Ovila Côté, Brooklyn, Conn., frère de la jubilaire, M. Pierre Beaudin, St-Théodore d'Acton; invités de Drummondville: Joseph Moquin, Damas Brun, Anselme Brun, Eugène Pelletier, W. Moisan, Stanislas Thibeault, Napoléon Lausière, Louis Lausière, Adélar Lausière, Ernest Lausière, Omer Ally, Stanislas Dépôt, Léo Gagné, Armand Cloutier, Joseph Lemire; invités de Roxton Pond: Delphis Goyette, Louis Goyette, Willie Goyette, Marieville, Delphis Roy, Willie Aubin, Mme E. Martel, St-Elizabeth de Warwick; invités de Granby: le maire J. H. Leclerc, Lucien Boulay, Louis Gagné, Hubert Gagné, Baptiste Gagné, André Beaugard, T. Légaré, Philippe Benoit, Rosario Bienvenue, invités de Montréal: J. B. Lamarche et ses deux gendres, Henri Labonté, D. Dalforce, Ernest Dumaine, St-Hugues, C. Dumaine, Upton, Alfred Rochon, Acton Vale, Valmore Rochon, Acton Vale, Odilon Desjardins, St-Hyacinthe; invités de Roxton Falls: le maire Wilfrid Dutilly et les membres du conseil, Osias Mongeau, Henri Coderre, O. Vachon, Cyrille Brais; invités de Waterloo: Robert Bachand, Oscar Séguin, V. Gariépy, Edouard Pinsonnault, Georges Brouillette, Doris Lafontaine, C. A. Robidoux, Eugène Courtemanche, J. D. Cormier, Armand Casavant, Paul Côté, Sanford, Maine, Georges Gagné, Nashua, N. H., F. Georgeau, Manchester, N. H., Ovila Viens, Putnam, Conn., Jules Gagné, Highgate, Vt., Edouard Laroche, Highgate, Vt.

LA LOI DES ELECTIONS

Comment se tient une élection. — La perte du dépôt. — Les dépenses permises et celles défendues. — Les frais de transport.

Dans le moment tout ce qui concerne les élections générales est intéressant pour le public. Nombreux sont les citoyens qui ne sont pas au courant des préliminaires exigées par la loi.

Une élection fédérale s'ouvre par un bref qu'émet Sa Majesté enjoignant à l'officier rapporteur de tenir la présentation des candidats et le scrutin aux jours spécifiés, lesquels sont ordinairement séparés de sept jours, bien que, dans un certain nombre de districts électoraux, l'intervalle entre le jour de la présentation et le jour du scrutin soit de quatorze jours.

Dès la réception du bref, l'officier rapporteur publie une proclamation qui donne aux électeurs avis de la tenue de l'élection. Une copie de cette proclamation est affichée dans chaque bureau de poste du district électoral, et cinq copies envoyées à chaque candidat. Les listes électorales qui doivent servir à une élection sont celles qui ont été dressées conformément à la Loi du cens électoral fédéral. Le commissaire du cens fournit aux candidats des exemplaires imprimés de ces listes, et le directeur général des élections fournit à chaque officier rapporteur les exemplaires nécessaires de la liste pour l'administration et la conduite de toute élection en cours. Ces listes sont les listes électorales officielles. Parmi les autres accessoires nécessaires qu'il dépose dans la boîte de scrutin envoyée à chaque sous-officier rapporteur, l'officier rapporteur inclut l'exemplaire des listes officielles qui doivent servir à chaque bureau de scrutin.

La perte du dépôt.

Les candidats sont présentés par écrit par dix électeurs. Chaque présentation doit être accompagnée d'un dépôt de \$200, lequel n'est confisqué que lorsque le candidat vaincu n'obtient pas la moitié au moins des votes du candidat élu. A moins qu'il ne soit absent du district électoral, le candidat doit donner son consentement à sa mise en candidature. Les bulletins de présentation peuvent être remis à l'officier rapporteur en tout temps et en tout lieu durant l'élection jusqu'à deux heures de l'après-midi, [heure réglementaire] le jour de la présentation. Ce jour-là, l'officier rapporteur est particulièrement présent pour les recevoir entre midi et 2 heures de l'après-midi, à l'endroit fixé dans l'avis public qu'il est tenu de donner. A 2 heures de l'après-midi, s'il n'a pas été présenté plus de candidats qu'il n'y a de députés à élire, il y a déclaration d'élection par acclamation. Autrement, un scrutin a lieu une ou deux semaines plus tard. Avant d'accorder officiellement un scrutin, l'officier rapporteur attend durant une heure, c'est-à-dire jusqu'à trois heures, afin de permettre aux candidats de s'entendre avec lui sur la manière dont leurs noms seront imprimés sur le bulletin de vote.

Il est établi au moins un bureau de scrutin par arrondissement, et l'officier rapporteur nomme pour chaque bureau un sous-officier rapporteur, qui choisit son propre greffier de scrutin. Le bureau de scrutin reste continuellement ouvert depuis 8 heures de l'avant-midi jusqu'à six heures de l'après-midi, heure réglementaire. Le dépouillement du scrutin s'opère alors au bureau de

scrutin, et les bulletins de vote ainsi que les autres documents sont transmis, avec un relevé de résultat à ce bureau, à l'officier rapporteur. Ce dernier additionne, à un jour ultérieur dont il a donné avis dans la proclamation, les chiffres fournis par chaque sous-officier rapporteur [qu'il s'agit des chiffres d'un bureau provisoire de scrutin ou des chiffres des votants absents ou des votants ordinaires à un bureau de scrutin ordinaire], et il déclare élu le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages.

L'officier rapporteur garde les documents durant les six jours suivants, au cours desquels une requête de décompte peut être adressée au juge de comté ou de district. S'il n'en est pas adressé, alors, à l'expiration des six jours, ou, s'il est tenu un décompte, aussitôt après son achèvement l'officier rapporteur expédie un rapport du bref au directeur général des élections, qui en donne avis dans la Gazette du Canada.

Les frais de transport.

La caisse électorale, les dépenses permises et celles défendues, sujets de grande importance pendant une période électorale.

D'après la nouvelle loi il n'existe plus aucune restriction défendant la réception de contributions électorales de quelque source qu'elles puissent provenir. De 1920 à 1930, toutes les contributions devaient être versées par des particuliers; aucune association non constituée en corporation ne pouvait verser de contribution aux caisses électorales de même, aucun corps constitué en corporation ne pouvait contribuer aux fonds électoraux, à moins d'avoir été constitué spécialement et uniquement pour un but politique. En 1930, cependant, a été abrogée la disposition défendant aux associations non constituées en corporation et aux corps constitués en corporation — sauf ceux politiques seulement — de verser des contributions aux caisses électorales. En conséquence, la source des contributions politiques n'a plus aucune importance et toutes les contributions peuvent être traitées de la même manière, sans égard à leur provenance.

Les dépenses défendues.

Il est expressément défendu à qui que ce soit de payer directement ou indirectement, les frais de transports des votants au bureau de scrutin, et il est également défendu de fournir des pavillons, rubans, insignes ou cocardes devant être portés le jour du scrutin ou dans la huitaine qui précède le jour du scrutin. Il va sans dire qu'aucun paiement ne pourra être effectué, pour induire quelqu'un à voter ou à s'abstenir de voter, ou pour induire d'autre manière, soit de toute autre manière; tout paiement quel que puisse être son objet ostensible, destiné à aussi induire quelqu'un, est une manœuvre de corruption. Il n'existe cependant pas de limite au montant qu'un candidat pourra légitimement déboursier de bonne foi, ni de restriction aux fins de cette dépense, sauf celles ci-dessus mentionnées. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'une personne employée et payée ou récompensée à quelque titre que ce soit, au nom d'un candidat est par le fait même privée du droit de vote et il ne devra pas lui être permis de voter.

Quand l'orgueil chemine devant honte et dommage survient derrière.

LES RAYONS DU SOLEIL

Les rayons ultra-violet du soleil, précieux parce qu'ils sont la source naturelle de la vitamine D, sont transmis par un nouveau matériel de vitrage fait d'un treillis métallique enroulé d'une substance plastique transparente. C'est là une des plus importantes découvertes faites en ces derniers temps dans le domaine des produits synthétiques. Ce nouveau matériel, mis au point après de longues recherches et de sévères épreuves, est flexible et léger, étant composé d'un treillis de fils ovales recouvert d'une substance plastique transparente. C'est aussi un excellent isolant puisqu'il conserve la chaleur dans une proportion de 10 à 20 degrés de plus que la vitre ordinaire.

Conçu d'abord pour servir à la construction des poulaillers, ce produit s'est montré très efficace pour prévenir le rachitisme chez les poussins, augmenter la production des oeufs, leur fertilité, la solidité de leurs coquilles. Il est aussi très utile pour les couches chaudes et froides servant à la protection et à la propagation des plantes; une de ses principales caractéristiques, c'est qu'il diffuse la lumière, chaque maille formant lentille, ce qui empêche les plants de brûler. Les plantes deviennent plus robustes quand on se sert de ce matériel et les fleurs ont un coloris plus brillant. Sa flexibilité permet d'en faire des abris pour les plantes, une sorte de serre chaude en miniature, ce qui permet de planter plus de bonne heure au printemps des légumes comme la laitue, les épinards et les radis.

Outre ses usages agricoles, ce matériel s'est révélé également très profitable dans le domaine humain. Au cours des expériences faites par le Dr Edwin T. Wyman à l'hôpital des enfants et nourrissons à Boston, un solarium recouvert du nouveau produit a été le seul moyen employé pour combattre avec succès le rachitisme aigu d'un groupe de petits patients. C'est donc un matériel extrêmement approprié aux solariums, chambres d'enfants, salles de jeux et, à cause de ses propriétés isolantes, pour les doubles fenêtres en hiver.

L'INDUSTRIE DE LA PECHE

Gain de vingt-six pour cent dans la valeur des pêches maritimes. — Augmentation de 18 pour cent dans les pêches fluviales et lacustres.

L'industrie poissonnière du Canada s'est, comme les autres, ressentie des perturbations qui ont troublé en ces dernières années le fonctionnement du régime mondial des échanges et en a éprouvé de sérieux contretemps mais l'année 1934 constitua une période de relèvement économique et voici certains pourcentages de nature à confirmer cet énoncé:

Le nombre de personnes ayant trouvé de l'occupation dans l'industrie en 1934 fut de 5 pour cent plus élevé qu'en 1933.

Les placements d'argent affectés aux fabriques, usines, ateliers, engins et machines en usage dans l'industrie s'accroissent d'un peu plus de 6 pour cent.

La valeur marchande de la production des pêches fluviales et lacustres fournit une augmentation d'environ 18 pour cent.

La valeur marchande des pêches maritimes fut de 26 pour cent supérieure à celle de 1933.

En d'autres termes, 85,396 personnes trouvèrent de l'occupation dans l'industrie poissonnière en 1934 par comparaison à \$79,548 en 1933; les placements monétaires furent de \$43,377,531 contre \$40,914,057 en 1933; la valeur marchande des prises fluviales et lacustres fut de \$4,780,585 contre \$4,063,358 seulement en 1933 et de \$4,780,585 contre \$4,063,358 la production des poissons, mollusques et crustacés marins fut évaluée à \$29,241,386 contre \$23,433,588.

S'il est vrai que des gains de cinq et de six pour cent ne constituent pas des augmentations très importantes, ils n'en demeurent pas moins des indices encourageants du relèvement de l'industrie. D'autre part des accroissements de 18 et de 26 pour cent forment des gains substantiels. Au surplus, comme la majeure part du négoce en poisson au Canada s'effectue avec l'étranger, la survenance de ces accroissements sert à indiquer une amélioration dans l'exportation, avec perspective

d'un nouvel essor du négoce en poisson au Canada.

Avec \$3,116,000, en chiffres bruts, c'est la pêcherie du saumon qui fournit le gain le plus fort en valeur marchande en 1934. La majeure fraction de ce gain, soit \$2,998,000, est attribuable au rendement en conserves de saumon de la Colombie britannique.

La pêcherie de morue, dont l'exploitation est presque restreinte à l'Atlantique, a aussi puissamment contribué à accroître la valeur marchande. Dans le cas de cette pêcherie, la valeur commerciale fut de \$728,000 supérieure à celle de 1933. La pêcherie du homard, qui est particulière à l'Atlantique, a fourni \$4,269,800, soit une plus-value de \$745,400. La pêche du célan en Colombie britannique a produit \$472,500 de plus qu'en 1933 et celle de la sardine au Nouveau-Brunswick une augmentation un peu supérieure à \$415,000. Les autres pêcheries maritimes, qui donnent un plus fort rendement qu'en 1933, furent celle de l'atlagelin atlantique, avec un gain de \$243,500; celle de la morue-lingue en Colombie britannique, avec une plus-value de \$183,100 et celle du hareng avec \$77,600. Il se prend des harengs sur les deux côtes.

Le corégone, qui est le plus important poisson marchand des eaux fluviales et lacustres, fournit des prises quelque peu moindres qu'en 1933, mais, au chiffre de \$1,358,700, en chiffres bruts, la valeur marchande de ce poisson manifesta une plus-value de \$222,300. La production du sandre ou doré s'accroît sur les deux côtes tant en quantité qu'en valeur marchande, la plus-value de cette dernière s'étant élevée à \$221,500. Il en fut ainsi avec la perche dont la valeur marchande fournit une plus-value de \$142,800 par rapport à l'année d'avant. La pêche du sandre de l'Ouest fut presque le double de celle de 1933 et sa valeur marchande manifesta une augmentation de \$127,250. La valeur commerciale de la truite fut de \$70,000 au-dessus de celle de l'année antérieure.



MAL DE DOS

disparaît bientôt par l'usage de

PILULES...

Dr. CHASE

Cuisez par L'Électricité et ECONOMISEZ DE L'ARGENT



Des centaines de nos abonnés qui cuisent par l'électricité, le font à moins de \$3 par mois.

L'économie à la cuisine commence dès que vous cuisez par l'électricité. Il n'y a aucun gaspillage de chaleur, car la température exacte de cuisson est obtenue en fermant un commutateur. Et lorsque la cuisson est finie, vous n'avez qu'à l'ouvrir. Un repas cuit par l'électricité est un cuit convenablement, qui conserve la plus petite des valeurs nutritives, ainsi que toute la saveur. Chaque mets a meilleur goût et nourrit davantage. Munissez VOTRE demeure de cette commodité, de ce confort, de cette économie incomparables. Un petit paiement comptant. Le solde à termes faciles.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

VERSATILITE

Parmi les causes de lassitude et de découragement qui nous guettent il en est un qu'on ne saurait trop dénoncer: c'est la versatilité.

Nous sommes des êtres mobiles; nos projets, nos résolutions, nos buts, nos enthousiasmes, nos aversions varient sans cesse; il en résulte une incohérence de conduite aussi fatigante que stérile.

Pourquoi sommes-nous versatiles?

Tout d'abord, parce que nos déterminations ne sont pas raisonnées; nous nous laissons aller à des impressions fugitives, nous agissons sous l'empire d'élans spontanés, sans prendre la peine d'établir un plan d'exécution net. Nous marchons à l'aventure; qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'ayant pris une direction au hasard nous la quittions, de même, sans motif?

Mais, parfois aussi, notre étourderie occasionne de plus grands maux, elle nous conduit à des résultats catastrophiques; et, quand nous sommes au bord [ou au fond] de l'abîme que nous n'avons pas su prévoir, nous comprenons notre erreur et nous essayons d'y parer en faisant machine arrière, ce qui nous sauve d'ailleurs rarement.

Si notre frivolité et notre imprudence personnelles provoquent déjà l'incohérence de nos résolutions et de nos actes, nous trouvons en dehors de nous encore bien d'autres causes de versatilité; nos semblables, que nous prenons tour à tour pour entraîneurs ou pour conseillers, sont aussi mobiles que nous: en nous mettant à leur remorque par snobisme ou par horreur des responsabilités, nous nous appuyons sur de pauvres roseaux que le moindre

souffle agite, comment pourrions-nous en recevoir quelque stabilité?

Evidemment, cette façon d'être nous met dans l'impossibilité d'accomplir une oeuvre sage; notre mission est compromise par nos incessantes variations et le manque de continuité de nos vues.

Nous ne pouvons faire vraiment quelque chose d'utile et de moralement grand qu'avec une prévoyance réfléchie qui sait fixer le but, établir le programme de réalisation et soutenir la persévérance de l'action.

Mais prévoir et réfléchir sont choses dont nous sommes peu coutumiers; pourtant, c'est par là qu'il faut commencer si nous voulons sincèrement cesser d'être de pauvres girouettes.

Mettons-nous en face de notre devoir; voyons-le en entier, dans toute la complexité de son ampleur; voyons-le isolément et sous son aspect familial, social; puis organisons notre activité de façon à remplir exactement ce devoir. Ce n'est pas en quelques heures que nous établirons le bilan de nos obligations et le plan qui nous permettra de les accomplir parfaitement; il nous faudra de longues méditations, de l'ingéniosité, une parfaite bonne volonté. Puis, quand nous aurons pris les dispositions nécessaires pour mener à bien notre tâche, il nous faudra nous entraîner à la persévérance.

L'oeuvre à laquelle nous nous donnons n'est pas celle d'une période de notre vie, elle doit durer autant que nous; il n'y a pas de retraite pour notre profession morale, il faut travailler à ce labeur jusqu'à notre dernier souffle, de tout notre coeur et de toutes nos forces; l'exécution méthodique de notre programme vertueux ne peut être interrompue que par la mort. Peut-être ne serons-nous pas alors arrivés au but visé? Du moins, si nous avons bravement travaillé à l'atteindre sans nous laisser détourner de notre entreprise, si nous avons marché sans faiblir, droit devant nous, sur la route que nous avions tracée à l'avance, nous pourrions partir en paix, nous aurons été de bons ouvriers.

LISELOTTE.

[Petit Echo de la Mode].

LES OISEAUX

Règlements.

Le Service des Parcs Nationaux du Canada, ministère de l'Intérieur, Ottawa, vient d'émettre des règlements concernant les oiseaux migrateurs pour l'année courante.

Un résumé des règlements applicables à la province de Québec est donné ci-dessous:

Saisons de chasse.

Les deux dates incluses dans chaque cas:

Canards, oies, bernaches, foulques et râles: Du 1er septembre au 15 décembre.

Bécasse, bécassine de Wilson ou Jack snipe: Du 1er septembre au 15 décembre.

Saisons de prohibition.

Il y a prohibition pendant toute l'année de la chasse des Canards huppés [Branchusc, Canards Eiders, Cygnes, Grues, Courlis, Chevalier semipalmées, Barges, Maubèches à longue queue, Pluviers à ventre noir et Pluviers dorés, grands et petits Chevaliers à pieds jaunes, Avocettes d'Amérique, Bécassines rousses, Maubèches à poitrine rousse, Huitriers, Phalaropes, Maubèches à longs pieds, Oiseaux de rессac, Tournepierrres, et tous les oiseaux de rivage qui ne sont pas compris dans la liste de ceux que l'on peut tuer pendant les saisons de chasse ci-dessus indiquées.

Il y a prohibition pendant toute l'année de la chasse des oiseaux non-gibier suivants:

Pingouins, Petits Alques ou petits Pingouins, Butors, Fulmars, Fous, Grèbes, Guillemots, Goélands, Hérons, Stercoraires [Labbes], Plongeurs [Huards], Murres, Pétrels, Puffins [Macareux ou Perroquées de mer], et Sternes; ainsi que les oiseaux insectivores suivants: Goglus, Grives de la Caroline ou Merles chats, Mélanges, Coucous, Pics, Mouchettes, Gros-becs, Colibris [Oiseaux-mouches], Roitelets, Martinets [Hirondelles pourprées], Etourneaux des prés, Engoulevents d'Amérique [Mangeurs de maringouins], Sittelles, Orioles, Merles [Rouges-gorges], Pies-grièches, Hirondelles, Martinets, Tangaras, Mélanges huppées [Titmice], Grives, Virées, Fauvettes, Jaseurs, Engoulevents criards, Pics dorés [Piverts], Troglodetes et tous les autres oiseaux percheurs qui

se nourrissent entièrement ou principalement d'insectes.

Il est interdit de prendre les nids ou les oeufs de gibier à plume migrateur, des oiseaux insectivores migrateurs, et des oiseaux migrateurs non considérés comme gibier.

Il est interdit de tuer, chasser, capturer, prendre ou molester les oiseaux insectivores migrateurs, les oiseaux migrateurs non considérés comme gibier, ainsi que de cueillir, prendre, endommager ou détruire leurs nids et leurs oeufs.

La possession de gibier à plume migrateurs tués pendant la saison non-prohibée sera permise dans la province de Québec jusqu'au 31 mars subséquentement.

Limite du nombre de pièces.

Canards, 25, Oies 15, Bernaches 15, Râles 25, Bécassines de Wilson ou Jack-Snipe 25, Bécasses 8, et pas plus de 125 Bécasses en une seule saison.

Fusils et engins de chasse.

Il est défendu de se servir de fusils automatiques ou se chargeant par le recul ou fusils montés sur support, mitrailleuses ou batteries, ou de tout fusil d'un calibre plus gros que le No 10; d'employer des oiseaux blessés comme appeaux ou des aéroplanes, bateaux à moteur, à voiles, à vapeur, lumières artificielles. Il est aussi interdit de tirer sur les oiseaux d'une voiture queconque [tirée par un cheval ou des chevaux] ou d'une automobile.

Il est interdit de chasser le gibier à plume migrateur plus tôt qu'une heure avant le lever et plus tard qu'une heure après le coucher du soleil.

Pénalités.

Toute personne qui viole l'une des dispositions de cette loi ou des règlements est passible pour chaque offense, sur conviction sommaire, d'une amende de pas plus de trois cents dollars, et de pas moins de dix dollars, ou d'emprisonnement pour un terme n'excédant pas six mois, ou de l'amende et de l'emprisonnement à la fois.

Ne mêlez pas les reproches aux bienfaits, et ne joignez pas à votre présent des paroles affligeantes.

La cuisine est l'estomac de la maison, or nul n'ignore que pour la bonne humeur il faut un estomac sain même pour un.

Professions et Affaires

NOTAIRE

R.-R. Bachand
BUREAU AU-DESSUS DU
MAGASIN CLEMENT
ET FRERES
WATERLOO, P. Q.

**ASSURANCE
GENERALE**

R.-Fred Shaw
TOUS GENRES D'ASSURAN-
CES AUX TAUX LES
PLUS BAS.
WATERLOO, P. Q.

NOTAIRE

A. Boulay
Successeur de
JODOIN ET BOULAY
WATERLOO, P. Q.

INGENIEUR CIVIL

Léon Desrochers
ARPENTEUR-GEOMETRE
Dépositaire du greffe de
M. A. W. Mitchell.
75, RUE ALEXANDRA,
TEL. 729 GRANBY, P. Q.

**RESTAURANT
BEAUREGARD**

Service de 6 a. m. à 3 a. m.
Tabacs de toutes sortes
REPAS
Arrêt d'autobus
299 RUE PRINCIPALE
Tél. 291. — Granby.
Dépôts de journaux

BOUCHER

Alfred Côté

Légumes frais, salade Iceberg, céleri, épinard, tomates, fraises, carottes, pampelmousses, betteraves, choux-fleurs, panais, etc., etc.
WATERLOO, P. Q.

EMBAUMEUR

Chambre mortuaire, corbillards, auto et chevaux. Fleurs pour toutes les occasions.

Théo. Dupaul
Tél. 247w—WATERLOO, P. Q.

**AUVENTS ET
ENSEIGNES**

Auvents de tous genres et de toutes couleurs pour maisons et magasins. Aussi enseignes bien faites et attrayantes. Demandez nos prix.

L.-J. Fournier
WATERLOO, P. Q.

Dr L.-J. BACHAND
MEDECIN-CHIRURGIEN

EX-INTERNE DES HOPITAUX DE MONTREAL
EX-INTERNE EN CHEF A L'HOPITAL PASTEUR

IMMEUBLE DUPAUL

TELEPHONE 77

TELEPHONE 84

CASIER POSTAL 455

Anatole Gaudet, C. R.
AVOCAT

RUE PRINCIPALE

FARNHAM, QUE.

Successeur de Elisée Gaudet.

Tel. Bureau 78

B. MARCHESSAULT
AVOCAT

WATERLOO,

P. Q.

J. U. POIRIER, C. P. A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIE

Vérification, organisation de comptabilités commerciales, industrielles et municipales. — Etablissement du prix de revient. — Expertise et incorporation de compagnies. — Vérification de livres de municipalités et commissions scolaires.

SYNDIC DE FAILLITE

WATERLOG, P. Q.

TELEPHONE: 88

Bureau Vis-à-vis la Banque Canadienne Nationale

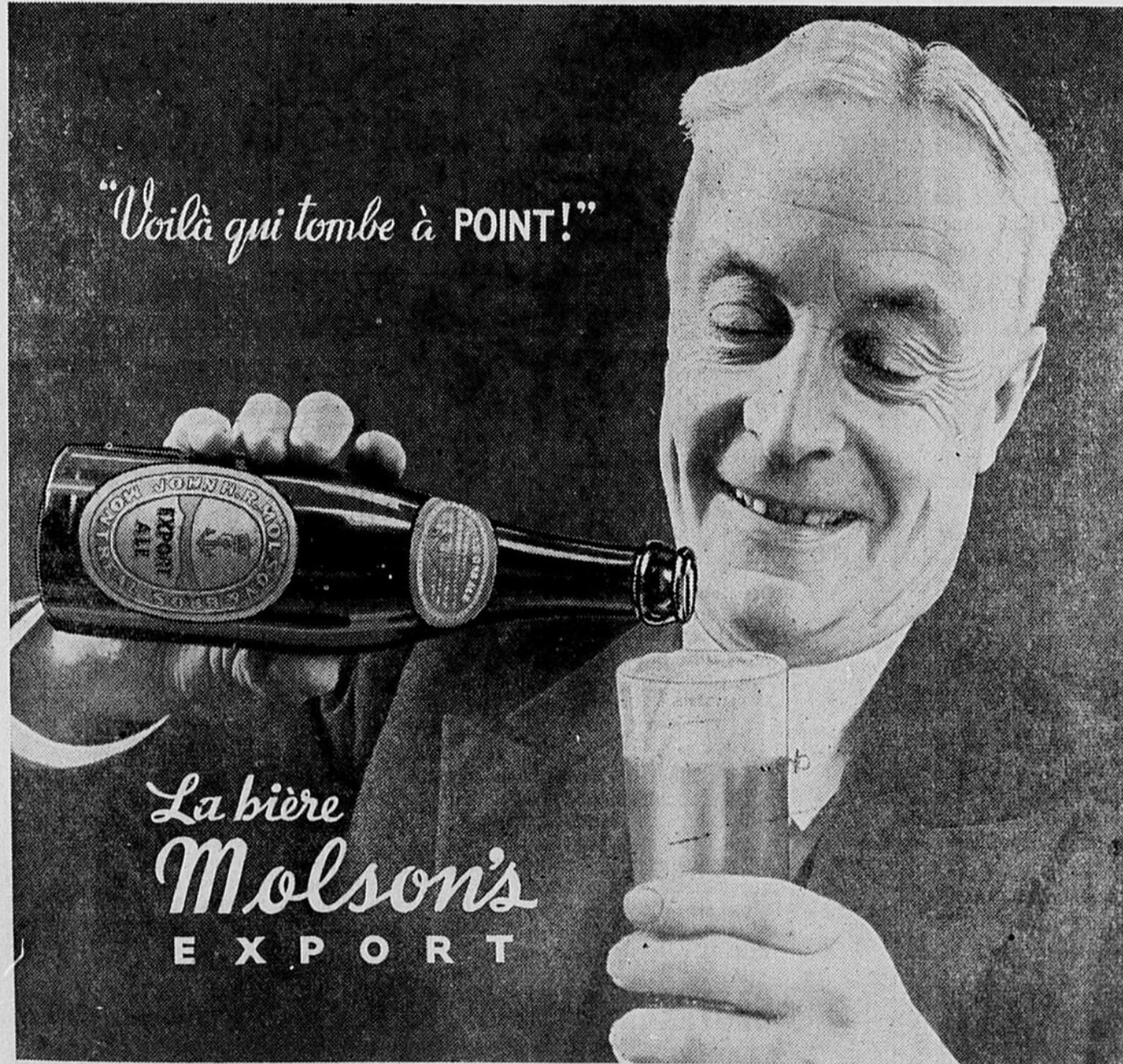
ANTALGINE

**Maux de Tête
Rhumes
La Grippe**

Douleurs

soulagés promptement
par les Capsules Ant-
algine. Faciles à pren-
dre. Ayez-en toujours
une boîte à la
main.

En Vente Partout 25



La Femme au Foyer

Le branle du Sanctus

Dans l'air religieux des dimanches ondule
Ces accords, graves comme un angelus du soir,
Que les cloches de bronze, au rythme d'encensoir,
Au Sanctus de la messe, en sourdine, modulent

Sanctus! Sanctus! Rosaire aux doigts, priant tout bas,
Grand'mère, dans un rêve extatique plongée,
D'un seuil à l'autre seuil, par la chambre imagée,
Promène le marmot qui fait ses premiers pas.

Le pied rose, à demi, sur le plancher se pose,
Et le petit genou fléchit à tout moment,
La pavane pieuse est un encensement;
Le couple oscille, à chaque secousse, à chaque pause.

Sonnerie et lumière animent le tableau,
Et, dans un harmonique unisson, font cortège
Aux cheveux blancs qu'argente une mousse de neige,
Aux blonds cheveux que berce un roulis de berceau.

Ils vont, tant que le branle épand ses larges ondes,
Très révérencieux, comme en procession
On croit ouïr des voix de bénédiction,
Et l'humble vieille songe à des choses profondes.

La cloche, semble-t-il, rythme l'envolement
Du bonnet de baptême aux blancheurs irréelles,
Et le balancement du clocher de dentelles,
Qui pointe, comme flèche, au chef de grand'maman.

Sanctus! Dans l'or léger que la vitre tamise,
Dans l'or que dissémine un soleil de juillet,
Les deux fronts inégaux se nimbent d'un reflet,
Et la chambre éblouit comme une nef d'église.

Sanctus! Heureux l'enfant qui commence à marcher
En ces murs imagés que le cierge illumine
Et qui, de Chandeleur en Chandeleur, chemine
Dans l'ombre de musique et d'encens du clocher.

Nérée BEAUCHEMIN.

LE LANGAGE

DES FLEURS

Marguerite blanche simple: préférence.

Marguerite blanche double: je partage vos sentiments.

Marguerite [petite] ou Pâquerette: innocence.

Marguerite [reine]: splendeur.

Marjolaine: toujours heureux.

Mauve: douceur.

Mélisse: plaisanterie, gaieté.

Menthe poivrée: chaleur de sentiment.

Mignardise: enfantillage, grâces enfantines.

Millefeuille ou herbe de St-Joseph ou au Charpentier: soulagement.

Miroir de Vénus: grâces, attraits, charme, beauté.

Mousse: amour maternel.

Muguet blanc ou de mai: retour du bonheur.

Myosotis: ne m'oubliez pas.

Myrthe: amour.

Narcisse: amour de soi, vanité, égoïsme.

Némophile: pourquoi vous cachez-vous?

Nénuphar: froideur.

Oeillet: caprice.

Oeillet simple: amour vif.

Oeillet de poète, finesse.

Oeillet girofle: amour pur.

Oeillet couleur de chair: sensation.

Oeillet rouge: énergie.

Olivier: paix, concorde.

Oranger: générosité.

Oreille d'ours: séduction.

Paille brisée: rupture.

Pariétaire: laissez-moi dans ma médiocrité, sinon prenez garde.

Passe-Rose ou Rose trémière: plaisir doux.

Patience: patience.

Pavot: langueur, sommeil.

Pensée: souvenir.

Pervenche: doux souvenir.

LA CUISINE DES MALADES

Les aliments pour les invalides, qui devraient être donnés tels que prescrits par le médecin, peuvent être classifiés comme suit:

La diète liquide qui comprend le lait, les soupes blanches, les bouillons et les boissons de jus de fruits.

La diète légère qui comprend en plus des aliments précités, les céréales, les oeufs mollets, le pain grillé au lait, les flans et la crème à la glace.

La diète simple qui comprend les aliments déjà cités dans la diète liquide et la diète légère et en plus des mets tels que le poulet et les pommes de terre cuites au four.

La diète normale qui contient tout ce qu'une personne bien portante mange.

Les boissons de jus de fruits et le thé de boeuf quoique pas très nourrissants sont de bons stimulants pour un appétit fatigué.

Les rôties doivent être minces et croustillantes. Elles peuvent être amollies dans du lait chaud ou de l'eau. Les céréales doivent être cuites à fond.

Les soupes à la crème font une variété à un régime lacté.

Les gélatines et les glaces sont tentantes dans les aliments liquides sous forme de solides.

Le plateau doit toujours être aussi attrayant que possible, mais jamais encombré. Couvrez-le avec une serviette de table propre et servez-vous de la vaisselle la plus fine que vous possédez.

Si la maladie est contagieuse, enveloppez tous les restants de nourriture dans un papier avant d'enlever le plateau de la chambre, puis brûlez-les aussitôt que possible.

Mettez la vaisselle dans une bassine assez grande pour qu'elle puisse être entièrement recouverte d'eau froide. Faites bouillir pendant 15 minutes.

Il faut voir les grands comme on doit les voir, sans dédain et sans bassesse.

Pendant les six premiers mois de 1935, les expéditions canadiennes d'orge et d'avoine sur le Royaume-Uni ont été plus de deux fois plus fortes que celles de la période correspondante de 1934.

JEUNES FILLES MODERNES

Qu'il y ait quelques jeunes filles qui, sans être des "émancipées" au sens défavorable du mot, sont devenues, souvent moins par leur faute que par celle des hommes, des "évaporées" habituées à vivre pour elles-mêmes, il faut en convenir et les plaindre. Mais on peut affirmer que le plus grand nombre obéissent à des mobiles moins égoïstes et à des préoccupations plus élevées. Il en est même d'admirables. Le courant profond qui, se propageant de proche en proche, pousse les jeunes filles vers les études et les grades universitaires, vers les carrières libérales et administratives jusqu'ici réservées le plus souvent au sexe masculin, a deux causes principales.

Il procède d'abord d'exigences nouvelles, de nécessités pressantes, de conditions douloureuses, d'une détresse que leurs mères n'ont point connue, et qui font dire que la revendication de plus larges facilités de culture et d'une plus libre accession aux emplois virils est, pour un nombre croissant de jeunes filles, une façon très digne de gagner le pain dont elles auront besoin pour vivre. Quoi de plus légitime et de plus respectable?

Pour celles-là aussi.

Ce mouvement procède ensuite, même pour les jeunes filles de la classe riche, d'une aspiration vague et inquiète à une vie plus extérieure, d'un désir d'activité plus utile et plus éclairée, d'une conscience avertie des difficultés du présent et des dangers de l'avenir, c'est-à-dire, en somme, d'impressions graves et profondes qui, prenant chez elles la formation d'un besoin mal défini d'expansion, d'ascension, les entraînent à puiser plus largement aux sources du savoir pour s'élever à une condition moins subordonnée, à une existence moins effacée que celles qui leur furent longtemps assignées par les moeurs et par les lois. Quoi de plus logique et de plus naturel?

Et l'on aurait tort de voir dans ces ambitions féminines une fatigue, une impatience de la supériorité virile, une sorte de rébellion contre la maîtrise de l'homme, — déjà fort ébranlée. Nos jeunes savantes ne nourrissent point de si noirs desseins. Elles aspirent seulement aux satisfactions d'une vie plus honorée, plus sûre et plus rémunératrice.

POUR MAIGRIR

Vous voulez, Madame, conserver votre taille souple et la sveltesse de vos membres qui donne tant de grâce à votre silhouette? Vous redoutez, Monsieur, le fatal empatement qui finira par faire de vous un compère essoufflé, à la démarche d'éléphant?

N'avez pas pour cela de drogues nocives; ne poussez pas le souci du régime jusqu'à vous priver de tout ce que vous aimez: mangez peu, mais suffisamment pour éviter les crampes d'estomac. Faites beaucoup d'exercice, de la marche à pied et de la gymnastique suédoise si vous voulez. Mais, surtout, choisissez parmi les mets qui flattent votre gourmandise ceux qui, très nourrissants sous un petit volume, vous rassasient sans risque de vous faire engraisser. Le sucre est pour cela l'aliment idéal: buvez du thé bien sucré, mangez des entremets et des confitures qui, pris en petite quantité, flattent le goût et satisfont l'appétit.

On dirait que les montagnes empruntent quelque chose du ciel dont elles se rapprochent.

Le connaisseur choisira toujours le thé "Salada" Mélange Orange Pekoe.

THE 'SALADA'

LES ENFANTS

Nous sommes tous influencés au bien et au mal par la suggestion, mais les enfants et les jeunes gens y sont particulièrement accessibles.

Il faut donc réprouver la funeste habitude qu'ont certains parents de déprécier les enfants, de dire sans cesse: "Mon fils est un âne, il n'apprend rien, il ne fait rien à l'école, au collège, qu'allons-nous en faire?"

Les enfants qui ont une foi implicite dans le jugement de leurs parents acceptent leur verdict et finissent par croire qu'ils sont vraiment stupides, maladroits, lourds, méchants. Ils en sont mentalement diminués, découragés, rabougris, ils cessent de croire en eux et développent un sens d'infériorité qui leur est fatal.

Vous avez peut-être connu ces enfants constamment injuriés par leurs parents, traités d'imbéciles, de stupides, de maladroits, de propres à rien, vous avez remarqué qu'ils sont presque toujours de petits êtres craintifs, poltrons, sans initiative, sans spontanéité, qui refusent d'entrer au salon quand il y a de la visite, ils manquent de confiance en eux, ils ont fini par croire à leur infériorité.

Pourtant l'éducation doit tendre à développer dans l'esprit des enfants la confiance en eux, dans leurs forces, leurs possibilités. Au lieu de blâmer les enfants, de les mépriser, de leur prophétiser des insuccès futurs, il conviendrait de les encourager, de leur inculquer la foi, la confiance, l'enthousiasme, la volonté, leur faire croire qu'ils peuvent réussir par le travail, la persévérance et l'effort. Quelle force notre sympathie peut leur communiquer!

Perdons cette déplorable manie que nous avons de rire des enfants, de leurs défauts, de leurs gaucheries, de les taquiner, de leur rappeler leurs imperfections. Chez certains enfants, l'intelligence est lente à se développer, mais tout à coup, il se fait une lumière, un épanouissement et ce sont ceux qui réussissent le mieux dans la vie, car les enfants trop précoces, les petites merveilleuses ne font pas toujours les plus grands succès.

Autrefois, on manquait d'un fer rouge, les esclaves pour leur rappeler le sens de leur infériorité. N'imitons pas cette coutume barbare, ne marquons pas nos enfants les moins bien doués, du fer rouge de l'ironie, du mépris, des sobriquets, des injures, mais donnons-leur l'appui de notre sympathie, de notre constante

LA FAMILLE

La famille, c'est un complément de nous-mêmes, plus grand que nous-mêmes, existant avant nous et nous survivant avec ce qu'il y a de meilleur en nous.

C'est l'image de la sainte et amoureuse unité des êtres, révélée par le petit groupe d'êtres qui tiennent les uns, aux autres et rendue visible par le sentiment. J'ai souvent compris qu'on voulait étendre la famille. Mais, vouloir la détruire, c'est un blasphème contre la nature et une impiété contre le coeur humain. Où s'en iraient toutes ces affections qui sont nées là et qui ont leur nid sous le toit paternel?

La vie n'aurait point de source. Elle ne saurait d'où elle vient ni où elle va; toutes ces tendresses de l'âme deviendraient des abstractions de l'intelligence. Ah! le chef d'oeuvre de Dieu, c'est d'avoir fait que ces lois les plus conservatrices de l'humanité fussent en même temps les sentiments les plus délicieux de l'individu! Tant qu'on n'aime pas, on ne comprend pas.

Heureux celui que Dieu a fait naître d'une bonne famille! Et, quand je dis une bonne famille, je n'entends pas une famille noble, de cette noblesse que les hommes honorent et qu'ils enregistrent sur du parchemin.

Il y a une noblesse dans toutes les conditions.

J'ai connu d'humbles familles où cette pureté de sentiments, où cette chevalerie de probité, où cette fleur de délicatesse, où cette légitimité des traditions qu'on appelle la noblesse, étaient aussi visible dans les actes, dans les traits, dans le langage, dans les manières, qu'elles le furent jamais dans les plus hautes races de la monarchie.

Il y a la noblesse de la nature comme celle de la société, et c'est la meilleure.

Peu importe à quel étage de la rue ou de quelle grandeur dans les champs soit le foyer domestique, pourvu qu'il soit le refuge de l'intégrité et des tendresses de la famille qui s'y perpétue.

La prédestination de l'enfant, c'est la maison où il est né, son esprit se sentant des impressions qu'il y a reçues. Le regard des yeux de notre mère est une partie de son âme qui pénètre en nous par nos propres yeux.

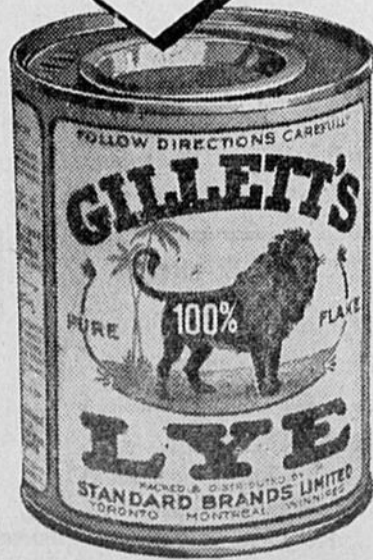
bonté, de nos encouragements et un jour nous serons fiers d'eux.

Les Papiers à Mouches
WILSON'S
FLY PADS
TUENT REELLEMENT
Un papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant 2 ou 3 semaines. 3 papiers dans chaque paquet. Pas d'arrosage, de viscosité et de mauvaise odeur. En vente dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux.
10 CENTS LE PAQUET
POURQUOI PAYER PLUS?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.



MA POUBELLE
ETAIT DEGOUTANTE
A NETTOYER

JUSQU'A
CE QUE
J'EMPLOYAI



Elle désinfecte
et chasse aussi les
mauvaises odeurs—

Des milliers de femmes trouvent vite bols de cabinet, évier et poubelles. Dégage aussi aisément les renvois d'eau obstrués. Achetez-en une boîte aujourd'hui!

● Ne dissolvez jamais la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.
BROCHURE GRATUITE.—La brochure de la Lessive Gillett vous montre comment ce puissant nettoyeur et désinfectant peut alléger votre tâche à la maison en facilitant vos travaux de nettoyage. Contient aussi des instructions complètes concernant la fabrication du savon, les gros nettoyeurs et autres usages sur la ferme. Demandez-en une copie en écrivant à la Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont. Elle est gratuite!

LESSIVE GILLETT CHASSE LASALETE

EVITEZ LES DESAPPOINTEMENTS . . .

"VOUS N'Y GAGNEZ JAMAIS A RISQUER L'USAGE D'UNE POUDRE A PATE DOUTEUSE. AVEC MOINS DE 1¢ DE "MAGIC," VOUS FAITES UN BEAU GROS GATEAU!"

dit MISS ANN ADAM, auteur d'intéressants articles sur l'alimentation dans le "Canadian Home Journal."

Les plus grandes autorités en art culinaire du Canada recommandent de ne pas confier le sort de bons ingrédients aux effets d'une poudre à pâte douteuse. Elles conseillent la "MAGIC!"

NE CONTIENT PAS D'ALUN.—Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible. FABRIQUEE AU CANADA

NOUVELLES DE WATERLOO

—Mmes James Séguin et C. Dumesnil passent la journée à Montréal.

—MM. Jesse et Daniel Leblanc étaient hier soir en voyage à Stanbridge et Bedford.

—Mlle Pauline Charlebois passe la semaine chez des parents et des amis à Montréal.

—Les familles McGrail et Royston sont allées à Montréal ce matin et y passeront la journée.

—Mlle Audrey Lincoln, de la Banque de Montréal, à Sherbrooke, était ces jours derniers en visite chez des amis.

—Mme H. H. Lefebvre est retournée à Sherbrooke hier, après avoir visité ses neveu et nièce, M. et Mme C. A. Robidoux, pendant quelques semaines.

—M. Marcel Demers recevait ces jours derniers la nouvelle qu'il a terminé avec succès son cours d'étude au collège St-Bernardin et obtenu le diplôme décerné par cette institution à ses élèves finissants.

—M. Henri Bernard, d'Amos, Abitibi, visitait en fin de semaine ses parents, M. et Mme Joseph Bernard. Il était accompagné d'un de ses employés, M. Paul Reid, également d'Amos.

—Une partie de cartes au bénéfice du R. P. Paul-Emile Jolin, Père Blanc d'Afrique et enfant de Waterloo, doit avoir lieu jeudi le 19 courant dans la salle du collège St-Bernardin. Que les amateurs de Cinq-Cents se le disent!

—M. Jacques Jolin, qui terminait en juin dernier ses études au séminaire de St-Hyacinthe, suivra cette année les cours de médecine donnée par l'Université de Montréal. Nos meilleurs vœux de succès à ce jeune concitoyen.

—M. et Mme Lucien Therrien, leur fils, André, ainsi que M. et Mme Ovide Jolin, étaient dimanche dernier à St-Jean et ont profité de leur passage dans cette ville pour visiter M. Louis-Philippe Jolin, pensionnaire au collège.

—Le notaire et Mme L. C. Godbout partiront demain pour

Montréal, en compagnie de Mme C. Godbout, qui retourne à Edmunston, N.-B., après avoir séjourné quelques semaines chez son fils et sa bru.

—Les familles Lamontagne et J. Plouffe doivent partir aujourd'hui ou demain pour Montréal, où elles passeront la prochaine fin de semaine.

—Mlle Jeanne Poirier, G. M. G., part ce soir pour Montréal.

—Mlle Alice Beauchemin doit retourner aujourd'hui même à Westmount, après avoir visité la famille J. H. Poirier.

—Samedi dernier, Mlle Irène McGrail recevait à un très intime à la résidence de sa mère, Mme P. D. McGrail. Mme Gertrude Bernard servait le thé et l'hôtesse était assistée de Mme C. B. Royston. Les salons étaient ornés de fleurs champêtres.

—Plusieurs citoyens de notre ville assistaient lundi dernier aux imposantes funérailles de M. W. T. B. MacDonald, décédé à Granby à l'âge de 71 ans. Le défunt était président de la United Maple Products et vice-président de la Société d'Agriculture du comté de Shefford.

—M. et Mme R. R. Bachand, Mmes J. F. Clément et Gertrude Bernard sont partis ce matin pour Montréal et feront un voyage aux Iles de la Madeleine à bord du "New Netherland", de la Clark Steamships Co. Ils seront absents une semaine. Ce voyage est sous les auspices de la Compagnie d'Assurance "La Sauvegarde".

—Les nouveaux officiers du club local de badminton choisis à la réunion de mardi soir à l'hôtel de ville sont: Président honoraire, le maire C. A. Norris; président, M. W. A. Parkes; secrétaire, Mlle Jeanne Poirier; directeur des tournois, M. W. McGinty; directrice des courts, Mme A. J. Buckland. Les joutes commenceront incessamment et l'on nous prédit une saison des plus actives.

—On nous prie d'annoncer qu'une récollection générale de toutes les anciennes retraitantes aura lieu chez les Missionnaires de l'Immaculée-Conception de Granby, dimanche le 22 courant. La conférence se-

ra donnée par un R. P. Oblat. Une deuxième retraite fermée pour dames se tiendra à la même institution du 22 au 25 septembre. Les personnes qui désirent suivre cette retraite sont priées de donner leur nom le plus tôt possible.

—M. l'abbé A. Petit bénissait lundi dernier le mariage de Mlle Ernestine Deslauriers, fille de M. et Mme Willie Deslauriers, avec M. Osiar Dion, d'Adamsville. Une réception eut lieu immédiatement après la cérémonie à l'hôtel de ville de Waterloo, puis l'heureux couple est parti pour un voyage aux Etats-Unis. A son retour, lundi prochain, une soirée sera donnée chez les parents de M. Dion, à Adamsville.

—Le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste de Québec, a pratiqué ces jours derniers une autopsie sur le corps de René Brodeur, ce jeune homme de Valcourt décédé récemment dans des circonstances mystérieuses et dont les restes mortels furent exhumés du cimetière paroissial où ils avaient été déposés quelques jours auparavant. On saura probablement sous peu la cause exacte de la mort de Brodeur. En attendant, les commentaires vont leur train.

—Par décision de S. E. Mgr Fabien-Zoel Decelles, évêque de St-Hyacinthe, M. l'abbé Euclide Théberge, ci-devant directeur des élèves au séminaire de cette dernière ville, vient d'être nommé curé de Roxton Falls, en remplacement de M. l'abbé J. A. Monfet, qui prend sa retraite après avoir été desservant de la paroisse de Roxton Falls depuis le 25 avril 1928. Son successeur, âgé de 46 ans seulement, est né à St-Pie.

—Le Cercle des Fermières de Bonsecours, gagnant de la coupe offerte par le député de Shefford, M. R. R. Bachand, au cercle le plus méritant de la région, a reçu hier soir son trophée des mains de M. l'abbé Coiteux, puis la fête s'est continuée par une partie de cartes et la distribution de prix aux participants de la dernière exposition locale. Des discours furent prononcés en cette occasion par M. l'abbé Coiteux, curé de la paroisse, et par M. Lucien Therrien, agronome régional.

—Mme Léopold Larose recevait à un bridge de six tables, mercredi après-midi, à sa résidence. Les gagnantes des prix furent Mmes Raoul Déragon, John Mather et J. F. Clément. La salle à manger était ornée de fleurs champêtres. Mme Gertrude Bernard et Mlle Irène McGrail servaient le thé et le café et Mlle Madeleine Larose les glaces. Mlles Marguerite Larose, Lucile Jolin et Jeanne Larose assistaient l'hôtesse auprès des invitées. Plusieurs amies avaient reçu une invitation pour le thé.

—Paul Lukas, Madge Evans et May Robson sont les principaux interprètes de la grande pellicule intitulée "Age of Indiscretion" que le Starland nous offre pour aujourd'hui, demain et dimanche, en plus d'un autre bon film, "Orchids to you", où John Boles tient une place d'honneur. Pour mardi et mercredi prochain, Will Rogers dans "Steamboat around the Bend", l'une des dernières productions dans lesquelles évolue le grand humoriste américain qui vient de mourir. C'est une oeuvre que personne ne voudra manquer.

—Des cours seront donnés sous peu en notre ville par le Bellevue College of Music, qui compte des studios dans toutes les principales villes canadiennes. Le Bellevue College of Music fait une spécialité de la musique hawaïenne et obtient

dans cette branche des succès qu'il est facile de vérifier en écoutant, par exemple, les magnifiques concerts donnés tous les samedis soirs, à 6 h. 30, au poste CKAC par ses élèves. L'enregistrement se fait sous la direction de MM. R. Robillard, J. C. Hale et R. M. Horner, hôtel National, téléphone 18.

—Stuart Nevison Ebbitt, 23 ans, demeurant à 3434 rue McTavish, Montréal, a été tué instantanément de bonne heure samedi matin quand l'automobile qu'il conduisait quitta la route pour capoter dans un fossé près de la gare d'East-tray. Deux compagnons de la victime, George Dodd, 23 ans, de Toronto et Thomas Cuthbertson, 24 ans, de Renfrew, Ontario, furent blessés, ce dernier sérieusement. Les jeunes gens se rendaient à Magog pour assister en l'église Saint-Luc, au mariage de Mlle Elizabeth Dodd, fille de M. J. G. Dodd, au Dr Ernest Edward Scharfe.

—L'Assemblée régulière et trimestrielle du conseil municipal du comté de Shefford avait lieu jeudi dernier au Palais de Justice. Etaient présents à cette réunion: MM. Joseph Sicotte, maire de Stukely Nord; W. C. Courville, maire de Stukely Sud; Octave Leclerc, maire du Canton de Roxton; Aldéric Lamothe, maire du Canton de Shefford; Gédéas Parent, maire du Canton de Granby; Arthur Plante, maire du Canton d'Ely, partie nord; Damase Daigneault, maire du Canton d'Ely, partie ouest; Adélaïde Bastien, maire du Canton d'Ely, partie est; Frédéric Drouin, maire du Canton d'Ely, partie sud; Azarie Côté, maire de Ste-Cécile de Milton; Alfred Tétréault, maire de Ste-Valérie; Norbert Parent, maire de St-Alphonse de Granby; O. F. Desparts, maire de la Paroisse de Ste-Pudentienne; Evangéliste Lussier, maire du Village de Ste-Pudentienne; Wilfrid Dutilly, maire du Village de Roxton Falls; J. P. McMahon, maire de West Shefford; Frédéric Hamel, maire de Lawrenceville; George Racine, maire du Village de Valcourt. En l'absence de M. J. B. Dorais, préfet du comté, c'est M. Georges Racine qui présidait la réunion, consacrée surtout à l'expédition d'affaires de routine.

LA PEINTURE MOINS CHERE

Plusieurs grandes fabriques de peinture canadiennes viennent d'annoncer une réduction sensible du prix de leurs produits, réduction allant dans certains cas jusqu'à \$3.75 le gallon.

Cette baisse a surtout pour but d'empêcher les consommateurs de notre pays de se servir de peintures et de vernis inférieurs lorsqu'ils ont d'importantes réparations à effectuer à l'intérieur ou à l'extérieur de leurs maisons, et les perspectives sont que ce but sera facilement atteint par la nouvelle échelle de prix en vigueur aujourd'hui.

La Canada Paint, l'International Varnish, La Martin-Senour et la Sherwin-Williams sont au nombre des fabriques qui viennent d'annoncer une baisse dans les prix de leurs produits.

ON DEMANDE.—Bonne à tout faire. S'adresser à Mme Jos. Gingras, téléphone 85.

MAISON A LOUER, meublée ou non, vis-à-vis le Brooks House. S'adresser à Mme A. Savaria, téléphone 189-J.

NOS JEUNES AGRICULTEURS

Un banquet est organisé en leur honneur et aura lieu le 1er octobre prochain à Granby. — Deux orateurs distingués.

S. E. Mgr Fabien-Zoel Decelles, évêque de St-Hyacinthe, et l'honorable Adélaïde Godbout, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, adresseront la parole au grand banquet dont l'organisation vient d'être commencée par M. Lucien Therrien, agronome régional, et qui aura lieu le 1er octobre prochain au sous-sol de l'église Notre-Dame de Granby.

Cette fête en l'honneur des Jeunes Agriculteurs de Brome, Shefford et Rouville a suscité partout le plus vif intérêt et les demandes d'information affluent actuellement au bureau de l'agronome. Disons tout de suite que les billets seront en vente à un prix modique et qu'on pourra grouper de la sorte quelque six cents convives dans la vaste salle où se donnera le banquet.

Le but de cette réunion est d'encourager nos jeunes agriculteurs à rester sur la terre où, en dépit de la difficulté des temps actuels, ils trouveront toujours de quoi se sustenter. Et cet encouragement prendra la forme de récompenses offertes à ceux d'entre eux qui se sont le plus distingués dans les cercles d'études fondés un peu partout chez nous en ces derniers mois.

Les billets pour le banquet seront en vente ces jours-ci. On pourra s'en procurer soit au bureau de l'agronome, soit chez les membres des différents cercles de Jeunes Agriculteurs.

SOUFFRAIT DE GAZ DANS L'ESTOMAC

"J'endurais de grandes douleurs causées par des gaz dans l'estomac et quand ces attaques me prenaient je ne pouvais garder aucune nourriture et n'obtenais de soulagement qu'après avoir vomé. Depuis que j'ai pris plusieurs bouteilles de Novoro du Dr Pierre je me porte bien et je jouis à nouveau de la vie," écrit M. Louis M. Kvalsten, de Minneapolis, Minn. Ce remarquable remède fait de plantes médicinales a gagné une réputation mondiale à cause de son excellent effet sur les fonctions de l'estomac et l'action de la digestion et de l'élimination. On ne peut l'obtenir que chez des agents locaux désignés par le Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

NEGLIGENCE

On l'a souvent proclamé: les embarras actuels et une large partie des troubles sociaux qui en résultent proviennent d'une rupture d'équilibre entre ce que les économistes appellent les facteurs de production et les facteurs de consommation. Cette situation anormale, les gouvernants et les législateurs n'ont pas manqué de l'apercevoir. Mais ils ont négligé le grand remède de la colonisation qui, en fin de compte, aurait coûté moins cher, pour adopter des mesures inspirées trop souvent par des vues ou des calculs politiques, qui ont coûté et coûtent encore des sommes énormes sans avoir amélioré la situation, au contraire, en l'empirant sous certains rapports.

[La Voix Nationale].

THEATRE CARTIER GRANBY, P. Q.

"Le foyer des beaux films français"

VENDREDI, 13; SAMEDI, 14:

DEUX GRANDS FILMS AMERICAINS

PRIVATE WORLDS

— AVEC —

Charles Boyer

Joan Bennett & Joel McCrea

ET

WELCOME HOME

— AVEC —

James Dunn & Arline Judge

ACTUALITES ET AUTRES.

DIMANCHE, 15; LUNDI, 16; MARDI, 17; MERCREDI, 18:

HARRY BAUR

DANS

ROTHCHILD

AUSSI UN FILM A SENSATIONS

L'aventurier

— AVEC —

Victor Francen & Blanche Montel

AUSSI ECLAIR-JOURNAL, ETC.

LA MUSIQUE HAWAÏENNE

est en vogue

POURQUOI NE PAS SUIVRE LES COURS DONNES ICI PAR

The Bellevue College of Music

STUDIOS DANS TOUTES LES GRANDES VILLES DU CANADA.

L'instrument que vous choisirez vous appartiendra sans bourse déliée si vous vous enregistrez maintenant

Ecoutez les concerts donnés au poste CKAC tous les samedis soir à 6 h. 30.

Représentant local

R. M. HORNER

HOTEL NATIONAL—WATERLOO—TELEPHONE 18